



# INFO

Béton Prêt à l'Emploi et Pompage



Vu et entendu p 13

le salon

## BATIMAT

# Le béton en milieu rural



Dossier p 4



Syndicat National  
du Béton Prêt à l'Emploi



Syndicat National  
du Pompage du Béton

# Sommaire

- p 3**    Edito

---

- p 4**    Dossier : le béton en milieu rural

---

- p 8**    Vu et entendu

---

- p 16**    Actualité des commissions

---

- p 18**    Vie des régions

---

- p 31**    Informations statutaires

---

- p 32**    Pompage du béton

---

**Siège social :**  
3, rue Alfred Roll  
75849 Paris Cedex 17

**tel :** 01 44 01 47 01

**fax :** 01 44 01 47 47

**email :** [snbpe@snbpe.org](mailto:snbpe@snbpe.org)

**site internet :**  
[www.snbpe.org](http://www.snbpe.org)  
[www.snpb.org](http://www.snpb.org)

**Directeur de publication :**  
Alain Camus  
**Rédacteur en chef :**  
Benoist THOMAS

**Conception :** Infostrates

**Iconographie de ce numéro :**  
droits réservés Toupie  
Développement



**Dossier** p 4  
**Le béton en milieu rural**

# Edito

Malgré les difficultés que nos entreprises peuvent rencontrer, je voudrais en mon nom et en celui de tous ceux qui animent le SNBPE, Comité Directeur et Collaborateurs du Syndicat, vous souhaiter une Très Bonne Année 2010 !

Que cette année vous apporte beaucoup de satisfactions tant dans votre vie personnelle que dans vos affaires.

2010 sera, pour notre Syndicat Professionnel, l'année du **développement** :

- **Développement et amélioration de nos relations avec les syndicats et associations professionnelles** qui nous sont proches. Outre les excellentes relations, que je qualifierais d'historiques, que nous entretenons avec l'industrie cimentière, 2009 aura été pour nous la découverte d'un partenariat nouveau avec le Synad et le développement d'un dialogue constructif avec la FIB. La présence de la totalité de la filière à BATIMAT autour d'un stand commun et un message unique axé sur les solutions « Bétons » sont un très bel exemple de partenariat.

Je souhaiterais que 2010 soit l'année de la poursuite et de l'élargissement de ces partenariats en s'ouvrant notamment aux branches de l'Unicem, au premier rang desquelles l'UNPG. Nous avons tout à gagner à la création de synergies communes ; elles ne peuvent que renforcer notre efficacité et la force de nos messages tout en optimisant nos moyens humains et budgétaires.

- **Développement et intensification de la communication du SNBPE**, qui souhaite devenir un porte parole reconnu des différentes solutions « Bétons ». Le succès de la conférence de presse que nous avons tenue en septembre mais aussi la présence de la filière au complet lors de l'officialisation de notre partenariat avec l'AMF, nous incitent à poursuivre dans cette voie.



**Emmanuel HAAG**  
Président du SNBPE

- **Développement et démultiplication de nos actions engagées sur le marché pour la promotion du béton** dans la maison individuelle et le petit collectif. Nous disposons maintenant de tous les outils nécessaires et du relais des Délégués SNBPE Région sur le terrain. Leurs profils diversifiés et leur formation adaptée pour certains ou en cours pour les

nouveaux, nous donnent vraiment les moyens de nos **ambitions**.

Quelles **ambitions** ? La réponse appartient en partie à nos entreprises et aux actions qu'elles entreprendront. Pour ce qui est du SNBPE, notre stratégie vis-à-vis de la promotion n'a pas varié malgré la baisse d'activité de la construction et ses conséquences sur nos cotisations. Nous avons la volonté de poursuivre nos actions de promotion en perspective de la reprise et disposons des fonds nécessaires.

Reste une inconnue, concernant la reprise, quand surviendra-t-elle et à quel niveau se situera-t-elle ? Nous disposons de plusieurs indicateurs, difficiles à relier entre eux, mais qui tous nous laissent à penser que 2010 devrait marquer le point bas de la crise.

C'est donc le vœu que je vous adresse à tous ! ■

**Emmanuel HAAG**  
Président du SNBPE

# Dossier



Les trois gagnants  
du Concours  
Bétons Agricoles 2009

# Le béton en milieu rural

## Concours Bétons Agricoles 2009

○sons le dire aujourd'hui : le béton est plus que jamais indispensable, esthétique et durable, il respecte l'environnement rural et est harmonieux. On découvre ces réalités dans des endroits où l'on n'avait pas l'habitude de les rencontrer : au cœur de nos campagnes.

Ces dernières années, les éleveurs ont modernisé toute la chaîne de production de viande et de lait. Par ailleurs, la viticulture française doit faire face à une concurrence mondiale féroce qu'elle ne peut contrer qu'en élevant encore son niveau de qualité. Le béton apporte aux éleveurs, comme aux viticulteurs, une aide décisive pour faire face à ces défis en toute sérénité ; à tous ceux qui vivent en milieu rural, il garantit une voirie secondaire praticable par tous les temps et pérenne sous les contraintes les plus sévères. Le béton est donc devenu indispensable.

C'est pour saluer ces efforts et valoriser leurs réalisations les plus remarquables que le SNBPE, pour

la troisième année consécutive, a organisé un concours national « Bétons Agricoles 2009 », et ce en matière d'ouvrages agricoles (bâtiment d'élevage, silos d'ensilage, salle de traite ou ouvrage d'assainissement, chais, bétons décoratifs, ...), étant entendu que l'ouvrage pris au sens large recouvrait aussi bien la conception, les performances techniques du béton utilisé, l'intégration paysagère, que la qualité de la réalisation attestée par l'utilisateur.

Le concours s'adressait à tous les Adhérents du SNBPE, chaque Adhérent ayant le droit de déposer un dossier de candidature par région. Les déclarations de candidature, accompagnées d'un descriptif exhaustif de l'ouvrage présenté (description, plan, dossier photos), devaient parvenir au Comité de Sélection avant le 15 juin 2009, chaque candidat attestant de la parfaite conformité réglementaire de la réalisation présentée (permis de construire, déclaration de travaux etc).

La prise en considération de la

conformité réglementaire et de la qualité technique globale des sites retenus, constituait un critère de sélection aussi important que la conformité des bétons mis en œuvre et la reproductibilité de l'ouvrage présenté.

Trois prix ont été remis par projet désigné gagnant, à savoir au producteur de BPE, à l'entreprise de mise en œuvre et à l'exploitant agricole.

Afin de donner à cet événement la visibilité qu'il méritait, le stand du SNBPE, du SNPB et de Cimbéton au Sommet de l'Élevage qui se tenait cette année du 7 au 9 octobre, a servi de cadre à la remise de ces prix.

Dans la catégorie **Bâtiment pour stockage**, en l'occurrence d'engrais, c'est le projet de la COOPACA, situé au BOURG, à Saint Martin des Cais dans l'Allier qui a été primé. Pour cet ouvrage conçu par le Bureau d'Études ICC, le béton fourni par l'Agence Cemex Bétons Auvergne-Loire, a été mis en place par l'entreprise Lassot Bâtiment qui a



## Le béton est plus que jamais indispensable, esthétique et durable, il respecte l'environnement rural et est harmonieux.



ainsi réalisé un bâtiment de 840 m<sup>2</sup>, d'une hauteur de 4 m, composé de neuf cellules de stockage. L'innovation du projet résidait dans le fait qu'a été mis en place un Béton Auto-Plaçant dans des coffrages DEKO, ce qui permis de limiter l'effet bullage et les nuisances sonores par rapport à un chantier classique (pas de vibration).



Bâtiment pour stockage  
Projet de la COOPACA  
Saint Martin des Cais (03)

La classe d'environnement de l'ouvrage étant XA2 (C35/45), il a été formulé un C35/45 XA2 G1 S5 (BAP) pour les voiles de grandes hauteur et un C35/45 XA2 G3 S3 pour le radier. S'agissant d'un BAP, le béton qui a été mis en place à la pompe n'a pas été vibré, mais par contre a été curé.

Etant donné la destination du bâtiment (stockage d'engrais), il a été utilisé un ciment de type PMES afin d'accroître la durabilité de l'ouvrage.

En ce qui concerne son intégration environnementale, la teinte du béton a été accordée avec celle



Mise en place d'un béton autoplaçant à la pompe

d'un autre bâtiment précédemment réalisé.

Enfin, il faut souligner que ce type de silo peut-être reproduit dans n'importe quelle coopérative agricole avec un rapport coût / efficacité optimisé par l'utilisation du BAP et la réalisation du coulage à la pompe qui réduit la main d'œuvre sur le chantier.

Le SNBPE ayant laissé ouverte une catégorie permettant à des **projets atypiques** de concourir, c'est pour la réalisation d'un chai au Domaine du Vieux Télégraphe à Bédarrides dans le Vaucluse qu'Unibéton et l'entreprise Duverger & Fils de Pujaut (Gard) ont été récompensés.

L'ouvrage est en lui-même tout à fait exceptionnel puisqu'il s'agit d'un chai de vieillissement souterrain en extension d'une cave à vin située entre 4 et 8 m de profondeur. La structure a été entièrement réalisée en béton (1200 m<sup>3</sup> / 8 mois). Son architecture voûtée reprend

l'esthétique et le caractère des caves anciennes. La cave étant entièrement recouverte de terre, facteur supplémentaire au maintien de l'hygrométrie, l'extérieur offre un espace paysager en parfaite harmonie avec l'environnement.



Chai du Domaine  
du Vieux Télégraphe  
Bédarrides (84)

Coulée en place, cette cave dessine des voûtes d'une hauteur de 3,20 m, et est constituée d'alvéoles permettant le stockage de 17000 bouteilles de vin. Le sol et les parois ont également été entièrement réalisés en béton.

L'innovation du projet réside dans la mise en place d'un puits canadien pour une climatisation naturelle (température maintenue dans la fourchette 14° / 16°) et non-consommatrice d'énergie. L'utilisation de coffrages en bois sablé a permis de supprimer les joints de dilatation, d'éliminer les micro-fissures et de donner un aspect fini « bois » aux voûtes de la cave.

Les classes d'environnement observent les normes parasismiques pour



bâtiment isostatique et pérenne ; l'ouvrage a été conçu par le Cabinet ARC (M. Rey) – Tavel (Gard). Le BPE mis en œuvre est BPS C25/30, CEM I 52,5, S3 ; il a été vibré et mis en œuvre à la pompe.

La combinaison du béton et la ventilation naturelle par le puits canadien font que la cave ne nécessite pas d'entretien particulier. Quant à l'intégration environnementale, elle va de soi puisque la construction étant complètement recouverte de terre, le terrain a pu, après réaménagement, retrouver son aspect initial sans empreinte des travaux, ni modification du paysage.

Indépendamment du geste architectural qui lui est propre, cette cave est par ailleurs parfaitement reproductible car quel que soit le type de vin, la superficie ou la latitude, le caractère universel du béton permet sa réalisation pour un vieillissement optimal du vin.

Enfin, soulignons que compte-tenu du cahier des charges, le béton était le matériau le plus satisfaisant économiquement et qualitativement.

Le prix remis aux **bâtiments d'élevage**, est allé au GAEC du Val de Neuilly en Picardie dont le béton a été livré par Holcim Bétons (Région Nord) et mis en œuvre par l'entreprise DGMP

Il s'agit là d'un bâtiment destiné à 80 vaches laitières pour la production de 670.000 l/an, sur une surface de 2000 m<sup>2</sup> intégrant une salle de



Un chai parfaitement intégré à son environnement invisible de l'extérieur

traite, une laiterie pour le stockage, le refroidissement et la collecte du lait et une fumière.

Ce projet s'est voulu innovant en intégrant bien évidemment le bâtiment dans le paysage mais aussi en imaginant un système de box permettant l'économie de paille (-75%) et la réduction des risques de maladie des bêtes, la récupération intégrale des eaux de lavage et des déjections dans une fosse à lisier, la récupération de la chaleur du lait lors de son refroidissement pour le chauffage des eaux de nettoyage, et des sols lisses et colorés pour faciliter leur entretien.

Pour ce projet global conçu par l'architecte Anne-Sophie DOMONTHILBAUT, il a été utilisé un XF1 pour les bétons courants et un XA2 pour les bétons exposés aux agressions acides. Les bétons ont été vibrés et curés puis contrôlés par les Services du Ministère de l'Agriculture et du Conseil Régional de Picardie.

Par son architecture typique de la



Bâtiment d'élevage  
GAEC  
Val de Neuilly, Picardie

région (bâtiment long, toit en V) et sa construction en contrebas d'une route, on devine à peine le bâtiment qui a par ailleurs reçu un parement externe par bardage bois côté route et a été dissimulé par la plantation d'une haie. Sa simplicité et sa fonctionnalité permettent une gestion rationnelle avec très peu d'entretien.

Convaincu par les solutions béton, le GAEC a en projet la réalisation de voiries supplémentaires et celle d'un autre bâtiment pour de l'élevage à viande cette fois.

La remise de ces prix et le succès de la manifestation à laquelle ils ont donné lieu, encouragent le SNBPE à être à nouveau présent au Sommet de l'Élevage 2010, du 6 au 8 octobre.

Merci aux représentants de l'industrie cimentière et aux adhérents des Collèges BPE d'Auvergne et du Limousin qui en assurent l'animation ■



Afin d'illustrer les thèmes de leur promotion des Bétons en Milieu Rural, le SNBPE, le SNPB, le SYNAD et Cimbéton ont réalisé cette vidéo. Diffusée pour la première fois sur le stand de la profession lors du Sommet de l'Élevage de Clermont Ferrand, elle s'est révélée être un excellent support de communication. Nous avons le plaisir de la mettre à votre disposition, en espérant qu'elle corresponde à votre attente.



**Sommet de l'élevage : Animation du stand assurée par les représentants de l'industrie cimentière et les adhérents des Collèges BPE d'Auvergne et du Limousin**

# Vu et entendu

## Signature du protocole



Signature du protocole

Signé le 14 octobre 2009 avec la SFFB, EGF-BTP, l'UMGO et la FNTP « indépendamment des conditions générales de vente ou d'achat et des conditions particulières d'ordre commercial, telles que quantités, prix, cadence de livraison, mode de paiement, spéciales à chaque fourniture de béton préparé en centrale, le présent protocole a pour objet de fixer un cadre général qui complète les dispositions de la norme NF EN 206-1.

Lorsque la fourniture est destinée



Signature du protocole

à des ouvrages régis par d'autres textes, contractuels ou réglementaires, les dispositions de ces textes et du présent protocole sont applicables au contrat de fourniture, à la condition que le fournisseur les ait acceptées et que le contrat y fasse expressément référence.

... Le présent protocole entre en vigueur à compter de la date de sa signature pour les contrats conclus postérieurement à cette date, sur la base de la norme NF EN 206-1 publiée dans sa version initiale par

l'AFNOR en avril 2004.

A cette même date, il se substitue à celui conclu entre la Fédération Nationale du Bâtiment, la Fédération Nationale des Travaux Publics, le Syndicat National du Béton Armé, des Techniques Industrialisées et de l'Entreprise Générale, l'Union Nationale de la Maçonnerie et le Syndicat National des Producteurs de Béton Prêt à l'Emploi, le 2 mars 1995, ce dernier devenant caduc.

Pour les contrats en cours, le protocole de 1995 reste applicable, sauf accord entre les parties pour utiliser le nouveau. »



Signature du protocole



**Cette charte a vraiment pour objectif de continuer à améliorer le couple qualité / service et d'engager l'ensemble de la filière dans encore plus de rigueur et de professionnalisme**



**Emmanuel HAAG**  
Président du SNBPE

**Allocution d'Emmanuel HAAG,  
Président du SNBPE**

Mesdames et Messieurs Bonjour,

Je suis vraiment très heureux aujourd'hui au nom du SNBPE d'accueillir dans ce lieu prestigieux l'ensemble de la filière de la construction de notre pays, filière représentée par la Fédération Française du Bâtiment, FFB, la Fédération Nationale des Travaux Publics, FNTP, les Entreprises Générales de France du bâtiment et des travaux publics, EGF-BTP et enfin l'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre, l'UMGO.

Ce rassemblement est l'aboutissement d'un travail de réactualisation d'une charte datant de 1995 portant sur les relations entre les

fournisseurs et les utilisateurs de Béton Prêt à l'Emploi. Cette charte va donc être signée aujourd'hui par l'ensemble des acteurs de la filière ; il s'agit d'un événement important car il va non seulement dans le sens de l'amélioration de la qualité des produits mais surtout dans le sens de l'amélioration des services.

Cette charte, je vous le rappelle, a pour objectif de fixer un cadre général tout en complétant les dispositions de la norme NF EN 206-1 avec des engagements équilibrés clients/fournisseurs. Je citerai quelques thèmes qui sont abordés dans cette charte : les modalités de livraison et délais de livraison, les indemnités en cas de retard, d'attente ou de durée excessive de déchargement, les conditions d'accès et de sécurité sur les chantiers, les garanties de qualités sans oublier la problématique des excédents de béton commandés.

Cette charte a vraiment pour objectif de continuer à améliorer le

couple qualité / service et d'engager l'ensemble de la filière dans encore plus de rigueur et de professionnalisme ; nous ne pouvons que nous réjouir de ce type de travail qui enrichit l'ensemble des acteurs de la filière.

Je voudrais en profiter pour remercier tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce document.

Je sais que cela n'a pas été facile, ce fut long et animé de débats passionnés, mais l'essentiel est le résultat et il est là !

Merci à tous !

Edité sous forme de plaquette, le protocole est en cours de diffusion auprès des membres des organisations syndicales signataires et téléchargeable sur le site.

[www.snbpe.org](http://www.snbpe.org)



**Protocole  
à télécharger**

# Assemblée Générale et Conseil d'administration du SNBPE

Mardi 08 décembre 2009



**Emmanuel HAAG**  
Président du SNBPE

En clôture de ses réunions statutaires dont le contenu avait été modifié avec l'intervention des Délégués SNBPE Région pour un compte rendu d'activité des régions dont ils s'occupent, et la mise en page des présentations renouvelée, le SNBPE avait le plaisir, en présence des représentants de l'ensemble de la filière de matériaux de construction d'origine minérale, d'officialiser son partenariat avec l'Association des Maires de France ;

Emmanuel HAAG :  
« Je suis vraiment très heureux d'accueillir au nom du SNBPE, Monsieur Le Préfet BASSELIER, Directeur Général de l'Association des Maires de France et de Mairie 2000, qui représente également le Président de l'Association des Maires de France, Monsieur Jacques PELISSARD qui n'a malheureusement pas pu être des nôtres aujourd'hui.

Merci Monsieur le Préfet de nous avoir fait l'honneur d'être là ce jour, en clôture de notre Assemblée Générale, afin de sceller le partenariat entre votre association Mairie 2000 et notre Organisation Professionnelle.

Avant de vous passer la parole, je voudrais replacer la genèse et l'objectif de ce partenariat que nous allons acter en fin de séance.

Tout d'abord, il convient de rappeler que le Grenelle de l'Environnement est le signal de départ d'un grand mouvement qui est devenu irréversible et qui va influencer fortement les techniques constructives

de demain et au moins durant tout ce 21<sup>ème</sup> siècle. Les nouveaux Bâtiments devront maintenant s'inscrire dans un schéma de développement durable, intégrant confort thermique et confort acoustique, avec bien sûr une prise en compte globale du CO<sub>2</sub> généré depuis la construction jusqu'à la phase ultime de déconstruction.

Notre profession est convaincue que notre matériau Béton a toute sa place pour répondre aux défis des nouvelles réglementations, qu'elles soient thermiques, acoustiques et environnementales. Encore faut-il le faire savoir et le prouver !

L'ensemble de la filière conduisant le matériau Béton a pris conscience de ces enjeux il y a maintenant plusieurs années et a, en quelque sorte, devancé « l'appel » du Grenelle.

L'ensemble de la filière Béton est représentée dans cette salle : le Syndicat de l'industrie Cimentière Française avec son Président Bruno



Les nouveaux Bâtiments devront maintenant s'inscrire dans un schéma de développement durable, intégrant confort thermique et confort acoustique, avec bien sûr une prise en compte globale du CO<sub>2</sub> généré depuis la construction jusqu'à la phase ultime de déconstruction >>



Les participants

CARRE, la Fédération Française de l'Industrie du Béton avec son Délégué Général Adjoint Jacques MANZONI, l'Union Nationale des Producteurs de Granulats avec son Président Nicolas VUILLIER, le Syndicat National de Adjuvants avec son Délégué Général Jacques HENNARD, le Syndicat du Pompage avec don Président Daniel MARTINEZ et enfin le Syndicat National de Béton Prêt à l'Emploi que je représente. Tous ces acteurs participent à l'élaboration du matériau Béton.

Ainsi, il y a trois ans environ, sous la conduite de l'Industrie Cimentière Française, notre filière a pris une initiative majeure en réalisant la première Etude Qualité Environnementale de Bâtiment (QEB) afin de situer nos matériaux et de les comparer à d'autres.

Les premiers résultats de cette étude ont été communiqués dernièrement, notamment dans le cadre de BATIMAT.

Je ne suis pas là pour commenter cette étude, il y a des experts pour cela. Ce que nous pouvons dire,



Les représentants de la filière





**M le Préfet BASSELIER**  
Directeur Général de  
l'Association des Maires de  
France et de Mairie 2000

c'est quelle bouscule les idées reçues et qu'elle prouve que les solutions Bétons ont toute leur place dans les futures constructions et ouvrages dont notre pays a besoin ; ainsi le Béton sera plus que jamais le matériau du 21<sup>ème</sup> siècle.

Le SNBPE et ses partenaires ont engagé en 2009 une vaste action d'information et de formation des prescripteurs de bâtiments « d'usage courant » sur les thèmes de l'éco-construction et des évolutions réglementaires (RT 2012) avec en regard les nombreux atouts que peut apporter le matériau Béton. Nous souhaitons ainsi les aider à s'inscrire dans une démarche de développement durable, en toute connaissance de cause, en ayant bien à l'esprit les atouts du Béton dans les solutions constructives.

Et là, je reviens maintenant à l'objectif de notre partenariat avec

Mairie 2000.

L'ensemble des élus à travers la « grande communauté » des Maires de France constitue une population de plus de 20 000 « maîtres d'ouvrage ». Nos Maires ont à gérer au plus juste les budgets d'investissement constructif de leurs communes notamment dans le domaine de la voirie, qui est souvent le budget le plus lourd. Ils ont aussi à donner un avis, le plus pertinent possible, sur les projets de permis de construire.

Votre association Mairie 2000 se consacre à la formation et l'information des élus locaux et cherche à lier des partenariats avec les organisations professionnelles afin que ces dernières apportent une information voire une formation pour aider les élus à faire les meilleurs choix quant à leurs communes et leurs administrés.

Mairie 2000 et le SNBPE concrétisent aujourd'hui la signature d'une Convention de Partenariat qui s'inscrit tout à fait dans cet esprit. Je me réjouis vraiment au nom de notre profession et de la filière présente dans cette salle de la confiance que vous nous témoignez.

En tout cas nous souhaitons véritablement aider nos élus et donc nos Maires à progresser dans la connaissance des problématiques relatives au Bâtiment et aux bétons décoratifs et d'aménagement afin qu'ils fassent les meilleurs choix possibles pour le patrimoine de leur ville. En un mot vous pouvez compter sur notre filière. »

Dans sa réponse, le Préfet BASSE-

LIER s'est félicité de la conclusion de ce partenariat à un moment où les prescripteurs que sont les élus des 36 000 communes de France sont particulièrement sensibles aux thèmes de l'éco-construction et du développement durable et a noté à ce titre la pertinence de la prise de parole des professionnels du béton.

Excusant à nouveau l'absence du Président PELISSARD retenu par un engagement auprès d'un ministre, il a cependant voulu souligner toute l'importance qu'il attache au partenariat mis en place. En effet, il a voulu que la première manifestation organisée au premier trimestre 2010 par Mairie 2000 et le SNBPE, se déroule à Lons le Saunier dont il est le Maire, à une date qui reste à déterminer afin qu'il puisse personnellement y participer.

Un déjeuner a permis à la centaine de participants et invités à cette manifestation de prolonger leurs échanges dans une atmosphère particulièrement conviviale ■



**L'ensemble des élus à travers la « grande communauté » des Maires de France constitue une population de plus de 20 000 « Maîtres d'ouvrage »**



## Relations avec l'enseignement



**Christian CORALLO**  
Président du Collège BPE  
d'Auvergne

### En Auvergne, le SNBPE a participé à une journée duplicable dans d'autres régions

Le 8 octobre, en application de la convention régionale de partenariat pour la mise en œuvre de la découverte des métiers et des professions dans le cadre de l'enseignement de la découverte professionnelle initiée par le Recteur et signée, entre autres représentants professionnels, par le Président de l'UNICEM Auvergne, a été organisée une journée destinée aux Conseillers d'Orientation Psychologues afin de leur faire découvrir les métiers et formations du granulat et du béton prêt à l'emploi. Cette journée soutenue par l'UNICEM au niveau national s'inscrivait dans une relation étroite de l'UNICEM Auvergne avec le Rectorat qui, quelques

jours auparavant à l'occasion des JPO, avait vu le Recteur adresser personnellement un courrier à tous les directeurs d'établissements de la région les invitant à visiter des carrières.

35 fonctionnaires de l'Education Nationale parmi lesquels une trentaine de Conseiller en Orientation Professionnelle de toute la région, mais aussi deux inspecteurs pédagogiques régionaux, représentant le Recteur, dont celui en charge de l'enseignement de la géologie, le Proviseur du Lycée du Bâtiment accompagné de deux chargés de travaux, ont ainsi participé à cette journée qu'honoraient de leur présence, outre les Présidents DURON et CORALLO, respectivement Présidents des collèges Granulats et BPE, Benoist THOMAS, Secrétaire Général du SNBPE et Patrick PITTALLIS, responsable des formations à l'UNICEM.

La matinée fut consacrée à la visite d'une carrière de basalte à Saint-Julien-de-Coppel dont l'activité de production avait été maintenue pendant la visite ; c'est donc sur les pistes parmi les engins, des mesures de sécurité particulières ayant été prises avec l'aval de la DRIRE, que s'est déroulée la visite. Bénéficiant des explications détaillées du directeur technique et du chef de carrière, les représentants de l'Education Nationale ont découvert le fonctionnement d'une carrière depuis l'abattage jusqu'à la commercialisation, à travers non seulement les enjeux économiques, techniques, juridiques et environnementaux, mais aussi à travers les différents métiers qui concourent à

faire de la production de granulats une production industrielle exceptionnelle.

L'après midi, accueillis à Clermont Ferrand par le Président CORALLO sur une des centrales dont il a la responsabilité, ils ont été stupéfaits de découvrir le caractère hautement technique de la production de béton. A travers une visite imagée et empreinte d'humour, ils ont pu là aussi se familiariser avec les spécificités, caractéristiques et contraintes de la production de béton prêt à l'emploi et découvrir les métiers et formations de ce secteur. Certes le béton c'est du sable, du gravier, de l'eau et du ciment, mais certains ne sont toujours pas revenus du nombre de formules accessibles à l'agent de production, ni de l'existence de laboratoires destinés à élaborer celles qui sont les plus



Montée des visiteurs  
vers le malaxeur



Une telle journée souligne non seulement les synergies qui existent entre les producteurs de granulats et ceux de béton prêt à l'emploi et dont l'UNICEM est porteuse, mais aussi l'intérêt et la curiosité du monde éducatif pour des activités et métiers encore trop méconnus



adaptées aux spécificités exigées par les clients.

Entre les deux, c'est à un déjeuner convivial mais néanmoins délicieux qu'ils furent invités. L'UNICEM Auvergne avait souhaité que ce ne soit pas qu'un moment de réconfort mais aussi un moment d'échanges avec des professionnels répartis aux différentes tables. A table, chaque convive pouvait ainsi discuter avec un chef de carrière, pilote d'installation, directeur technique, ingénieur, conducteur d'engin, respon-

sable QSE, agent de production de BPE, commercial, technicien de laboratoire, mineur boute feu titulaire du CPT, responsable d'atelier, tous libérés par leurs entreprises respectives et heureux de faire partager leur expérience et leur passion. On notait aussi la présence de Tristan VACHERON, Délégué FORCEMAT et de Valérie BARRAT, Déléguée CEFICEM, qui pouvaient à leur tour répondre sur l'importance de l'accent mis par la profession sur la formation tout au long de la vie et sur

les opportunités de carrière que cela ouvre.

En conclusion les représentants du Recteur ont souligné que jamais jusqu'à présent aucune organisation professionnelle ne leur avait proposé une telle journée « clef en main » permettant la découverte de métiers qu'ils ont qualifiés de « passionnants » et autorisant un tel niveau d'échanges avec des professionnels variés et venus d'horizons différents. Une telle journée souligne non seulement les synergies qui existent entre les producteurs de granulats et ceux de béton prêt à l'emploi et dont l'UNICEM est porteuse, mais aussi l'intérêt et la curiosité du monde éducatif pour des activités et métiers encore trop méconnus. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si à la suite de cette journée, d'autres doivent être organisées sur le terrain avec des enseignants et des élèves pour faire découvrir les métiers des carrières et béton prêt à l'emploi : des contacts ont déjà été pris en ce sens ■

**EMPLOI ■ Le rectorat promeut l'industrie des matériaux de construction**

## A chaque jeune son plan de carrière(s)

Trente-cinq conseillers d'orientation de l'académie de Clermont ont visité la carrière de Saint-Julien-de-Coppel pour découvrir les métiers des carrières et du béton.

Apprendre pour mieux informer les jeunes dans les différents CIO (Centre d'information et d'orientation) de l'académie. Voilà l'objectif de cette visite.

Souvent mal connus, ces secteurs souffrent d'une image qui ne correspond plus aux réalités du métier. « Aujourd'hui on manipule des outils de haute technologie et notre métier est emprunt d'une vraie dimension environnementale », remarque Pascal Detrez, responsable de la carrière.

### Emplois non délocalisables

Ce secteur d'activité offre ainsi un éventail de métiers intéressants et aux niveaux de qualification multiples. « On a autant besoin de conducteurs d'engins, de mécaniciens, que d'ingénieurs, de maîtres en environnement ou de préposés au tir de mine », résume Pascal Detrez.



**FILON.** En Auvergne, l'activité des carrières génère un chiffre d'affaires de 498 millions d'euros. De quoi attirer l'attention des professionnels de l'orientation professionnelle. PHOTO THIERRY NICOLAS

Il existe en Auvergne 160 carrières exploitées, en grande partie, par des PME. L'activité représente

plus de 1.000 emplois directs. Ces métiers permettent de trouver un emploi stable, car « on a aucun

risque de délocalisation », remarque Patrick Pittalis, responsable des formations à l'Uncicem. ■

**Jean-Rock MAUZY**  
Secrétaire Général  
Unicem Auvergne

**Olivier CHAIX**  
Délégué SNBPE  
Région Centre Est

Vu dans la presse

## BATIMAT

Du 2 au 7 novembre 2009, Cimbéton, le SNBPE, la FIB, le SNPB, le SYNAD et le CERIB étaient présents à BATIMAT pour présenter entre autres les résultats de l'étude QEB avec un stand bâti autour d'un projet constructif de référence : la maison cube de l'architecte François PELEGRIN.

Conçu comme une vitrine, le stand permettait de mettre en scène les grands choix architecturaux innovants, orientation, toitures terrasses, formes cubiques et ajourées, les différents systèmes constructifs bétons utilisables (visualisation par des hublots) et les grandes innovations de la filière.

### Un pari gagné

Les 7 Délégués SNBPE Région se sont relayés sur le stand. Pour Nicolas LUTTRINGER / Sud Est c'est un pari gagné et ce en dépit «des Halls à perte de vue, des exposants dans tous les sens, une orientation résolument environnementale,



CIMbéton, le SNBPE, la FIB, le SNPB, le SYNAD et le CERIB étaient présents à BATIMAT





**BATIMAT a bel et bien permis de bousculer «les idées reçues» auprès d'un public qui pouvait être sceptique. La filière Béton au sens large est sortie grandie de cette expérience en démontrant qu'elle savait rester unie autour d'un thème commun.**



*pour un BATIMAT 2009, qui roi des salons, a voulu une fois de plus jouer la carte du gigantisme et de la démesure. Etre présent dans le plus important des Halls d'exposition avec un discours décidé à «bousculer les idées reçues» n'avait rien d'un pari gagné d'avance. A elle seule, l'image grand public du matériau Béton représentait un lourd handicap.*

*Et pourtant... Et pourtant, la communication cohérente sur le fond comme sur la forme (un stand magnifique de pédagogie et de simplicité, des supports repensés et accessibles), portée par la conviction profonde d'une filière réunie pour l'occasion, a permis de dépasser tous les objectifs.*

*Si le passage incessant de visiteurs sur le stand ne laissait que peu de répit, il a permis de marteler efficacement le message sans discontinuité ».*

Pour cette édition 2009, le message était en effet en parfaite adéquation avec le stand ; ce que relève immédiatement Jacques GUI-NOISEAU/ Ouest lorsqu'il note que « l'édition 2009 avec un stand de très bonne facture et une commu-

*nication bien choisie mettant en valeur l'étude QEB et notre matériau (allant des écorchés de solutions constructives à la maquette d'une maison BBC et des représentations de bétons décoratifs) a largement mérité un satisfecit de la part de tous les partenaires. Les visiteurs ne semblaient pas troublés par l'association du mot béton avec celui de développement durable et venaient chercher une réponse aux nouvelles exigences découlant des futures réglementations applicables au bâtiment ».*

Michel GEORGE/ Nord Est partage le même avis en qualifiant le stand de « conceptuellement une vraie réussite provoquant une accroche visuelle forte...de plus il était situé sur un axe passant et cet emplacement renforçait l'accroche. Outre l'image d'une maison grandeur nature que conféraient les deux niveaux, le plateau supérieur offrait un lieu d'échange privilégié ce qui

*sur un tel salon, s'avère très précieux ».*

### **Une communication maîtrisée**

Le décor étant planté, encore fallait-il bien s'en servir afin de passer les bons messages. Pour ce faire, les Délégués SNBPE Région avaient été formés, notamment aux résultats de l'étude QEB, cœur de la communication de la filière.

*« En outre, nous avons pu nous approprier le message et tester en conditions réelles notre aptitude à le diffuser, ajoute Nicolas LUTTRINGER. Dès lors toutes mes actions régionales seront renforcées grâce à une plus grande aisance dans sa communication », sentiment relayé par David HENNARD/ Centre - Ile de France qui s'enthousiasme : « si j'ai toujours été convaincu des atouts du béton, il n'en demeurerait pas moins qu'à mon sens, il nous*



manquait alors des arguments suffisamment concrets.

Les résultats de l'étude QEB sont donc arrivés à point nommé. A titre personnel, cela m'a permis de pouvoir tenir un discours parfaitement décomplexé sur le sujet auprès des différentes personnes avec lesquelles j'ai été en contact pendant mes trois jours de présence sur le stand. Et je pense pouvoir affirmer que les visiteurs ont été véritablement intéressés par les résultats de cette étude. ».

De même Olivier CHAIX/ Centre Est insiste « notre message est clair, et rassemble l'ensemble de la profession autour d'un concept : Ma maison durable ! ».

### Des visiteurs devenus des prescripteurs

Nicolas LUTTRINGER qualifierait les visiteurs en 3 types de contacts majeurs :

« • les contacts «messages» : aucune action concrète directe n'est envisagée suite au salon mais ils deviennent implicitement nos porte-paroles favorisant ainsi la transmission par «ronds dans l'eau»,

• les contacts «action» : une prise de contact post BATIMAT est prévue pour mener des actions ultérieures au national ou en région,

• les contacts «acquis» : renforcement des liens avec nos partenaires actuels et historiques en les rencontrant soit sur leurs stands soit lors de leurs visites (Architectes, CAPEB, FFB



...). D'une manière générale, les visiteurs se sont montrés curieux ou réservés mais toujours attentifs et si certains ont été surpris par ce qu'ils découvraient, aucun ne quittait le stand en mettant en cause la légitimité de notre discours. ».

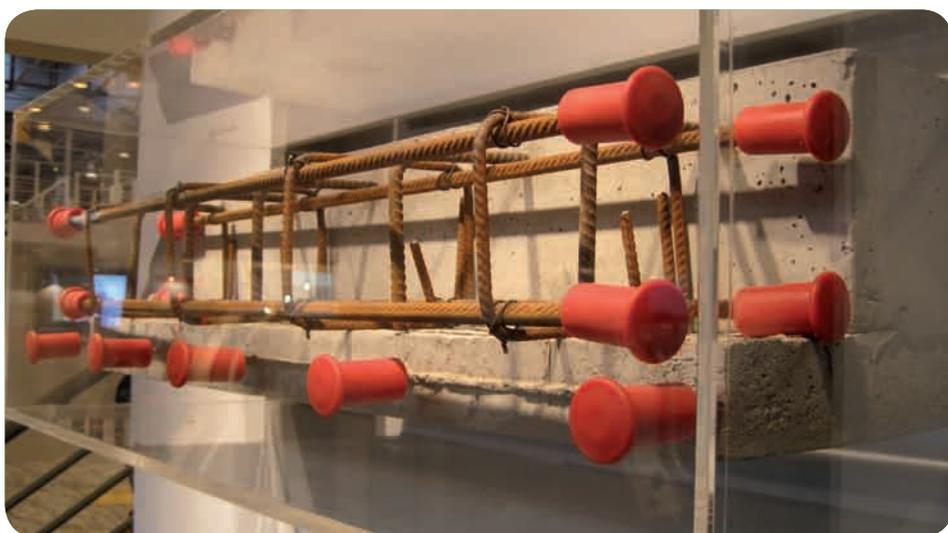
Agnès LEFEBVRE a noté que « les contacts furent très variés : d'ordre général ou plus technique en fonction de l'approche du visiteur et de son profil...le concept du stand représentant l'ensemble de la filière béton a provoqué de nombreuses interrogations de la part des visiteurs et en même temps une simplification dans la compréhension de nos activités. La maquette de la maison basse consommation eut

un réel succès. Les techniciens furent très intéressés par la composition des «écorchés» »

### Une filière rassemblée

Olivier CHAIX le résume bien qui « a pu remarquer pendant ces trois jours une convivialité entre les différents syndicats permettant de très bonnes relations avec les personnes s'interrogeant sur les messages que nous faisons passer par l'intermédiaire de notre stand et des résultats de l'étude QEB.

Cette étude nous a permis d'asseoir notre communication sur la possibilité que nous avons aujourd'hui de construire des maisons ou petits



collectifs BBC et même d'envisager la RT 2012 et 2020. Le concept de la maison PELEGRIN ainsi que sa présence sur le stand complétés des différentes conférences les trois premiers jours, a montré notre professionnalisme dans la construction et les solutions constructives ». Le béton a pu en effet démontrer un certain nombre d'idées reçues en mettant à la disposition de la filière ainsi que le souligne David HENNARD les résultats de « l'étude QEB qui en démontrant que l'on peut assez aisément concevoir et réaliser des bâtiments BBC avec des produits « catalogues » en s'appuyant sur des techniques constructives tout juste modifiées, est un message véritablement fort.

Et de pouvoir affirmer, toujours à partir des résultats de cette étude, que le béton n'est pas plus impactant que les autres matériaux du point de vue de son empreinte environnementale l'est

tout autant ».

### Des documents adaptés

« Les documents réalisés à cette occasion, tout particulièrement le carnet de la construction durable et le petit dictionnaire des idées reçues, viendront utilement compléter les outils de notre campagne bâtiment. L'idée que je porte depuis bien longtemps de réaliser une exposition nomade à proposer aux collectivités territoriales pour l'animation de leurs locaux collectifs et aussi à l'ensemble des acteurs privés du bâtiment, peut se trouver largement facilitée par la récupération d'un bon nombre de supports qui se trouvent ainsi validés par l'accueil fait par les visiteurs à notre communication » apprécie Jacques GUINOISEAU, ce que note également Michel GEORGE qui confirme que désormais « sans

risque d'être en décalage ou en porte-à-faux nous pouvons utiliser avec force les messages de l'étude QEB dans nos réunions et interventions.

Ces mêmes messages vont permettre d'étayer et d'illustrer nos échanges avec l'ensemble de nos interlocuteurs. Visuels, photos et documentations vont par ailleurs constituer des supports consistants pour appuyer nos argumentations et renforcer les messages de nos exposés.

Ce salon 2009 s'avère un véritable outil à la fois complémentaire et supplémentaire dans la panoplie de nos outils de communication et nous permettra de bâtir un vrai prolongement ».

### Un vivier de contacts pour des actions de terrain

Si l'ensemble du salon a connu une fréquentation en baisse de 20 %, le stand de la filière a vu la sienne avec 2600 contacts en hausse de 100% par rapport à l'édition précédente ; la synergie créée par la participation de tous les syndicats explique en partie cette performance également due à la pertinence des axes de communication choisis.

Les Délégués SNBPE Région sauront en tirer largement profit. Agnès LEFEBVRE l'a constaté : « les profils du public du secteur Nord-Ouest furent des entrepreneurs bien sûr mais aussi et surtout des formateurs, enseignants de lycées techniques. Cette demande de l'enseignement



## Ce salon 2009 s'avère un véritable outil à la fois complémentaire et supplémentaire dans la panoplie de nos outils de communication et nous permettra de bâtir un vrai prolongement



*est bien réelle sur le « terrain » et nous permet d'agir en amont dans le cadre de notre prestation d'information et de formation mais aussi de faire découvrir nos métiers à un public bien souvent en manque d'informations sur les métiers de la filière », ce que résume Nicolas LUTTRINGER quand il souligne que : «BATIMAT a bel et bien permis de bousculer «les idées reçues» auprès d'un public qui pouvait être sceptique. La filière Béton au sens large est sortie grandie de cette expérience en démontrant qu'elle*

*savait rester unie autour d'un thème commun. La première pierre a été posée, et il y aura définitivement un avant et un après BATIMAT 2009 pour le matériau Béton.»*

En conclusion retenons le témoignage de Christophe DELHAYE/ Sud Ouest lorsqu'il rappelle qu' « en cette année de lancement de notre Campagne Bâtiment déclinant les atouts du BPE en Maison Individuelle et Petit Collectif, le choix de la maison BBC imaginée par l'architecte François PELEGRIN

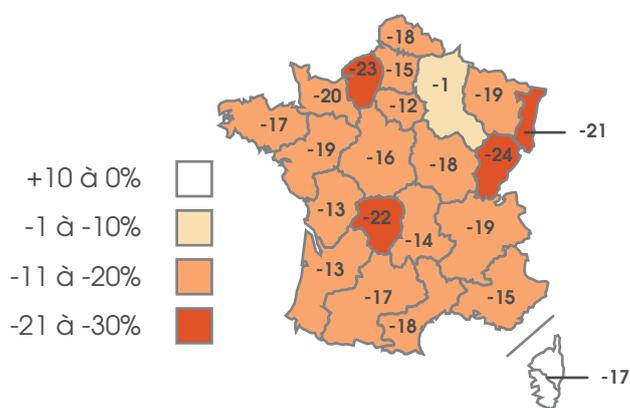
*comme point central nous à permis d'illustrer avantageusement tous nos messages... Cette action de promotion venant dans le prolongement de mes actions régionales en cours, j'utilise aujourd'hui toute l'expérience acquise lors de mes nombreux échanges avec les acteurs de la filière présents sur le stand » ■*

**Benoist THOMAS,**  
Secrétaire Général du SNBPE



Le stand de la filière à vu sa fréquentation en hausse de 100% avec 2600 contacts

# Actualité des commissions



Productions régionales de BPE  
(% 11 mois 2009 / 11 mois 2008)



## Conjoncture économique

Après le fort recul du début d'année 2009, affecté par les intempéries, le rythme moyen de baisse s'est stabilisé à -15% de mars à septembre. Par la suite, les mois d'octobre et novembre connaissent un ralentissement de la baisse avec -11%. Sur l'ensemble de l'année, la production de BPE pourrait enregistrer un recul de -15%, soit un volume annuel de 37,7 millions m<sup>3</sup>.

A l'exception de la Corse, toutes les régions sont en retrait. 16 d'entre elles subissent un recul compris entre -11 et -20%. La baisse est supérieure à -20% pour 4 régions. Les mises en chantier de logements

et de bâtiments non résidentiels sont en fort repli, respectivement -23% et -17% sur 10 mois. Si les autorisations de construire restent en retrait par rapport à 2008, leur rythme trimestriel s'est retourné. Il progresse à nouveau depuis juillet pour le logement et depuis septembre pour le bâtiment non résidentiel. Les enquêtes sur le bâtiment viennent confirmer cette tendance : les soldes d'opinion sur l'activité récente et prévue s'améliorent.

Pour 2010, les prévisions de construction de la FFB sont les suivantes : les mises en chantier de logements devraient se reprendre

(+7%), à la faveur des mesures sur le logement social. Le bâtiment non résidentiel devrait rester déprimé (-7%) dans un contexte macro-économique peu dynamique.

Compte tenu de ces divers éléments, la commission économique de l'UNICEM souligne des tendances contrastées selon les ouvrages, avec l'apparition de signes positifs pour le logement. Elle anticipe une stabilisation de la production de BPE pour 2010 ■

**Service économique  
de l'UNICEM**



**Eurocode fascicule 65**  
janvier 2010

taires qu'il apporte par rapport à la norme béton NF EN 206-1

Préparé par la commission technique du SNBPE, ce document a été préfacé par Jean-Armand CALGARO, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, et président du TC 250, le « Technical Committee » du CEN (Comité Européen de Normalisation) en charge de la rédaction des Eurocodes, à qui nous laisserons le soin de conclure :

*« Un bel ouvrage en béton est aussi un ouvrage exécuté selon les règles de l'art, avec un matériau répondant à toutes les exigences de qualité en fonction de ses conditions*

*environnementales.*

*Et cet opuscule rappelle les bons principes, parfois méconnus, souvent oubliés... » ■*

## Commission technique

Le SNBPE vient d'éditer un document technique sur l'impact des Eurocodes et du nouveau fascicule 65 « **Exécution des ouvrages de génie civil en béton armé ou précontraint** » au niveau du matériau béton.

Cet ouvrage n'est pas un guide pour le dimensionnement, il se veut simplement une introduction, pour le lecteur non spécialiste du calcul des structures, des règles qui ont servi de base aux quelques 5 000 pages des Eurocodes et aux 276 pages du fascicule 65.

Il permet de comprendre la philosophie générale qui a servi de base à l'élaboration des Eurocodes, et fait un focus sur les modifications fondamentales entre les règles des BAEL / BPEL (Béton Armé / Précontraint aux Etats Limites) et celles fixées par les Eurocodes, et plus particulièrement par l'Eurocode 2, celui qui concerne le matériau béton.

Il permet également d'appréhender les principaux impacts pour le béton du nouveau fascicule 65, notamment les règles supplémen-

**Jean-Marc POTIER**

Chargé de Mission Technique  
SNBPE



**Ce document permet de comprendre la philosophie générale qui a servi de base à l'élaboration des Eurocodes** »



# Vie des régions

## TOULOUSE : réunion interrégionale



**Jean-Louis AUREJAC**  
Président du collège BPE  
de Midi Pyrénées



**Jean-Luc DEGRANGE**  
Président du collège BPE  
d'Aquitaine



**Jean-Claude BLOCK**  
Président du collège BPE  
du Languedoc-Roussillon

porteur d'une stratégie présente ou à venir du syndicat. Un modèle de réunion à dupliquer en 2010.

Fin novembre donc, les Présidents Jean-Louis AUREJAC du Collège BPE de Midi Pyrénées, Jean-Claude BLOCK de Languedoc-Roussillon et Jean-Luc DEGRANGE d'Aquitaine ont organisé une manifestation réunissant 60 professionnels producteurs de béton ou représentant les entreprises de pompage de béton, issus de leur région respective mais élargie, au-delà des membres des Collèges, à leurs collaborateurs concernés par les sujets abordés.

Notons que les Secrétaires Généraux UINCEM des trois régions y ont aussi participé activement.

Souhaitée par le Comité Directeur, et initiée par les Collèges du grand Ouest à Poitiers en 2008, ce sont cette année les Collèges du Sud-Ouest et du Sud-Est, qui ont organisé une réunion de travail et d'échanges inter-collège le mardi 24 novembre à Toulouse.

La trame en est simple : il s'agit de combiner l'analyse de dossiers d'actualité syndicale par des professionnels issus des commissions nationales et un éclairage porté par un expert extérieur sur un thème



Les enjeux de la création d'un troisième régime intermédiaire destiné à pallier à la complexité et à la lourdeur de la procédure d'autorisation passent par la création d'une rubrique spécifique au BPE au sein de la nomenclature. >>

## Les dossiers syndicaux

La première session, le matin, étant consacrée aux dossiers d'actualité, Perrine TREILLE et Gladys VOVARD de la Commission Environnement ont successivement fait un point sur la réforme des ICPE et de la redevance de l'Eau.

C'est ainsi que Perrine TREILLE a rappelé « les enjeux de la création d'un troisième régime intermédiaire destiné à pallier à la complexité et à la lourdeur de la procédure d'autorisation » qui passent par la « création d'une rubrique spécifique au BPE au sein de la nomenclature ».

Pour ce faire il conviendra de définir une unité de production de BPE comme étant « unité permettant la fabrication de Bétons Hydrauliques alimentée mécaniquement en matière(s) première(s) et équipée d'un stockage de liant(s) hydraulique(s) en silo à pulvérisation », étant entendu que le niveau des seuils restent à finaliser avec l'Administration, l'application du régime de l'enregistrement dans le temps pourrait se résumer de la manière suivante :

Puis Gladys VOVARD est revenue sur les relations avec les Agences de l'Eau et le mode de calcul de la taxe applicable aux centrales à béton. Le décret 2007-1311 et l'arrêté d'application du 21 décembre 2007 fixent les nouvelles modalités de calcul des redevances des Agences de l'Eau suite à la nouvelle loi sur l'eau de 2006.

En résumé, retenons que l'impact financier de la redevance pollution en moyenne à terme sera de 1€/m<sup>3</sup> béton s'il y a un bassin de décantation et de 0 €/m<sup>3</sup> béton si la centrale est en 0 rejet (cf. règles de dégressivité, art. 100 de la loi sur l'eau)

Si la comparaison entre la redevance payable en 2009 et celle payée en 2008 fait apparaître une augmentation des sommes dues supérieure ou égale à 20 % la première année, à 40 % la deuxième, 60 % la troisième, 80 % la quatrième et 100 % la cinquième, l'augmentation des dites sommes est ramenée par l'agence à hauteur de ces taux.



Gladys VOVARD  
Commission Environnement

Compte tenu des divergences existant, le SNBPE a demandé aux Secrétaires Généraux Unicem d'informer les Adhérents SNBPE de leurs obligations réglementaires et des positions respectives de leur Agence et a entrepris une démarche auprès du ministère pour qu'« au moment où se met en place un nouveau mode de calcul, ... soit prise en compte la réalité des installations de recyclage dont nombre de ses adhérents ont doté leurs unités de production de béton prêt à l'emploi et qu'il soit uniformisé au niveau de l'ensemble des Agences de l'eau. »

En complément de ce sujet, Michel AZIMONT, Administrateur de l'Agence de l'Eau Adour/ Garonne, Président honoraire de l'Unicem Midi Pyrénées a expliqué le nouveau fonctionnement des instances du Comité de Bassin avant de souligner dans sa conclusion : « Savez-vous que lors de la consultation du public, celui-ci a montré du doigt ceux qui polluent le moins : les industriels, mais a oublié de se désigner, à travers les collectivités, comme pollueur n°1, sans quoi nous n'aurions pas besoin d'emprunter pour eux (ERU) ! » >>

	DÉCLARATION	ENREGISTREMENT
<b>PROPOSITION DE NOUVEAUX SEUILS DE CLASSEMENT AU SEIN DE LA NOMENCLATURE ICPE</b>	capacité de malaxage disponible sur le site <b>inférieure ou égale à 3m<sup>3</sup></b>  capacité horaire de production <b>supérieure à 5m<sup>3</sup>/h</b>	capacité de malaxage disponible sur le site <b>supérieure à 3m<sup>3</sup></b>

# « (...) Bâtir des outils, des méthodes des indicateurs dans l'entreprise

## Deux éclairages extérieurs

### La Responsabilité Sociale des Entreprises & la Qualité de Vie au travail :

une autre vision du Développement durable par Francis di GIUSEPPE de la CRAM Aquitaine.

Les êtres sont au centre des préoccupations relatives au Développement Durable. Ils ont droit à une vie saine et en harmonie avec la nature ce qui impose des changements structurels en profondeur.

Les enjeux consistent donc à rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques et à impliquer tous les groupes sociaux-économiques.

La responsabilité sociétale sera de

plus en plus « *l'engagement continu des entreprises à se comporter de manière équitable et responsable tout en contribuant au développement économique et en améliorant la qualité de vie de leurs employés et de leur famille* » d'où la nécessité de « *bâtir des outils, des méthodes de sensibilisation des dirigeants et des indicateurs dans l'entreprise qui soient sources de cohérence* ».

C'est ce que se proposera de faire la norme ISO 26000 actuellement à l'étude dont la véritable « *ambition est d'éclairer le champ de la responsabilité sociétale par une démarche volontaire, expression d'une volonté d'assumer ses responsabilités dépassant les obligations légales* »

### La ville de demain face aux exigences du développement durable

La deuxième session de l'après-midi étant consacrée au BPE et à la maison individuelle, elle s'est élargie naturellement aux acteurs régionaux de l'industrie cimentière et du Synad et a été ouverte par Alain CAMUS, Président de la Commission Développement du Syndicat qui ainsi a pu revenir sur les axes de la campagne en cours, ses principaux outils de communication et ses actions sur le terrain.



**CRAM Aquitaine**

La session de l'après-midi consacrée au BPE s'est élargie aux acteurs régionaux de l'industrie cimentière et du Synad



# de sensibilisation des dirigeants et qui soient sources de cohérence »

## Une approche de la ville durable



**Olivier PIRON**  
CEQUAM  
Président du comité  
d'application NF  
Maison individuelle

Depuis qu'on parle du développement durable, le thème de la ville durable a bien sûr fait son apparition. Mais avant d'en parler, il faut se poser les questions

- a-t-il un sens ?, puis
- comment en parler ?

Ces questions peuvent surprendre, mais elles sont un préalable indispensable.

Tout d'abord le mot ville n'est jamais défini. Au sens INSEE du terme, il existe des communes urbaines à partir de 2000 habitants regroupés. Cela fait 75% de la population, alors que si l'on parle pôles urbains dotés d'au moins 5000 emplois on tombe à 60%. Par ailleurs les discours habituels sur la ville chantent les interac-

tions entre ses habitants, en opposant les habitants en ville, et aimant l'altérité, et les autres, aux allophobes habitant d'habitude dans des logements individuels. Cette opposition n'est pas fondée puisque 50% des villes sont constituées de logements individuels. En fait bien souvent le mot ville est identifié dans des discours à la partie dense de la ville- en gros le cœur historique et les centres d'affaires qui se sont développés en son sein comme à son voisinage. Mais il laisse de côté les zones résidentielles et les zones d'habitat.

Ensuite une ville n'a pas de sens sans ses territoires d'accompagnement : les zones de transports qui lui sont nécessaires, peut-on penser Paris sans Roissy, qui a la même surface ? Les zones logistiques qui sont nécessaires à son approvisionnement, les surfaces alimentaires pour la nourrir, etc.

C'est pourquoi de façon historique la taille des villes a dépendu de la force de leur réseaux d'approvisionnement. Rome est morte de ne pas avoir pu maintenir les vastes réseaux d'approvisionnement indispensables à sa vie quotidienne.

Alors peut-on penser une ville sans ses territoires ? Le concept « d'empreinte écologique », espace nécessaire pour nourrir les habitants, et permettre à l'air comme aux eaux de se régénérer, pose, peut-être un peu maladroitement, cette question.

Différentes études récentes ont tenté de travailler sur une approche globale des villes et des territoires avoisinants. Il s'agit par exemple

de l'INRA et de la DIACT. Autrement dit, de quoi parle-t-on quand on parle ville ? Eluder cette question peut conduire à bien des déboires.

À côté de cela le concept de développement durable est presque simple. Vous connaissez tous la définition de base : pouvoir se développer au présent sans compromettre l'avenir. Vous connaissez de même son approche classique en trois volets interdépendants : le social, l'économique et l'environnemental. Il y a là une base solide pour travailler avec quelques grandes affirmations

Tout d'abord toute approche doit être systémique, c'est-à-dire savoir croiser toutes les dimensions. On a su le faire au sein de la sphère environnementale : cf. la HQE® et son succès

Il faudra savoir le faire au sein de la sphère intellectuelle du développement durable. Autrement dit toute approche qui privilégie une dimension en oubliant les autres doit être considérée comme invalide.

Je prendrais comme exemple à ce titre les affirmations rituelles identifiant ville dense et ville compacte. Or toutes les analyses dans tous les pays, sauf peut-être en Chine, montrent que, très vite, les zones résidentielles ne peuvent aller au-delà d'une certaine densité, une densité acceptée par la population. Je l'ai estimée à 4000h/km<sup>2</sup>, ce qui correspond en fait à des opérations de 50 logements à l'hectare, typologie qui permet de l'habitat individuel, ou de l'habitat individualisé selon la formule actuelle du CERTU. ►►



# Le développement durable ne peut se penser que dans l'action. >>

Autrement dit, je pense que des affirmations de ce type confondent deux idées différentes : la compacité globale et la densité locale, comme par exemple le secteur de Paris La Défense.

Autre type d'erreur, qui se croise d'ailleurs avec celle citée plus haut : chercher à optimiser le seul déplacement entre les zones périurbaines et les centres villes. C'est oublier que seuls 30 % des habitants des zones périurbaines travaillent dans la ville centre. C'est également penser à optimiser une seule donnée, les déplacements domicile / travail, comme si dans la durée la répartition des emplois était stable. Peut-être approche-t-on d'un moment dans lequel ce sont les emplois qui devront, comme au 18<sup>ème</sup> siècle, se rapprocher des zones résidentielles.

Enfin deux facteurs techniques doivent nous inciter à la plus grande prudence.

Tout d'abord les évolutions du secteur automobile : à quelle vitesse arrivera-t-on au véhicule électrique, avant ou après le peak oil ?

Et, avec la volonté d'avoir des bâtiments à énergie positive, on va passer d'un système de production d'énergie en quelques points à un système de production d'énergie répartie sur le territoire. A-t-on simplement commencé à se dire qu'il fallait peut-être y réfléchir ?

Autrement dit, des discours sur la ville durable devraient se dispenser d'asséner des solutions, mais commencer par réfléchir aux questions à poser, et aux éléments qui peuvent entraîner à plus ou moins

brèves échéance, des renouvellements de nos façons de penser et d'agir.

Alors je reviendrai sur des questions de méthodes avec des assertions simples :

**Le développement durable ne peut se penser que dans l'action.**

Cela provient :

- de la définition d'origine
- de l'impossibilité de faire table rase du passé
- de l'inutilité des discours non branchables sur la décision et sur l'action

Il ne s'agit donc pas de penser à la ville durable, mais de savoir comment on veut agir, à partir d'une situation donnée, pour améliorer les caractéristiques du système sur lequel on veut agir, toutes choses égales par ailleurs

**Le développement durable s'apprécie forcément à plusieurs échelles,**

comme les négociations de Copenhague vont le montrer. L'échelle à laquelle on raisonne doit être forcément formulée en liaison avec les autres échelles. Par exemple quand on travaille sur un quartier, il faut penser également bâtiments et territoire communal (au moins)

**Il doit intégrer la dimension temporelle.**

Cela provient de la définition même, qui signale l'existence de différents horizons de temporalités. Une des conséquences de ces exigences est bien connue : celle, non pas d'une impossible réversibilité, mais d'une réelle capacité d'adaptabilité, notamment à tous les événements imprévus qui peuvent surgir à tout instant.

**Enfin, il faudra être capable de**

**dire des choses sérieuses, vérifiables, quantifiables,** pour arriver à des systèmes un peu sérieux de certification, de labellisation. On y est bien arrivé au sein de la sphère environnementale, mais c'est une exigence à tenir pour le développement durable. De façon plus abstraite, cela signifie définir une métrique.

Autrement, in fine, le thème de la ville durable, ce n'est pas aujourd'hui un ensemble de recettes, de solutions disjointes parfois contradictoires, c'est celui de chercher à raisonner de façon rationnelle et exigeante les méthodes d'analyses et d'actions sur un système complexe qui d'ores et déjà intègre de façon assez efficace les exigences politiques, sociales et environnementales.

**Olivier PIRON**

CEQUAMI

Président du Comité

d'application NF

Maison Individuelle



## Les conclusions

« Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer les regrets du président HAAG qui aurait souhaité partager cette journée avec nous mais dont l'emploi du temps ne lui en a pas laissé l'opportunité.

Dans un contexte économique très morose où nos entreprises souffrent au quotidien, il me semble utile en préambule de **souligner le caractère remarquable d'un certain nombre d'initiatives** dont notre profession doit être fière et qui illustrent parfaitement le dynamisme qui anime au quotidien les acteurs de nos métiers de la construction.

Sur la base des prévisions des services économiques de l'Unicem, le marché du Béton Prêt à l'Emploi aura perdu fin 2010 approximativement 25 % de ses volumes par rapport à l'année 2007. Nous aurions pu craindre que, dans un tel contexte, notre syndicat professionnel se serait replié sur lui-même, faisant le gros dos dans l'attente de jours meilleurs. Dans les faits, il n'en a rien été, bien au contraire. Quelques exemples pour illustrer ce propos.

**Les orientations stratégiques :** en continuité des réflexions initiées sous la présidence de Pierre-Yves PÉRIGOIS, une orientation claire a été donnée aux travaux de notre syndicat et de ses commissions. La synthèse des arguments environnementaux du BPE en maison individuelle et plus largement la campagne intitulée « le BPE, un matériau Bâtiment Basse Consommation Compatible » sont une parfaite illustration de l'enga-

gement de nos représentants et de la qualité des résultats obtenus, porteurs de message très positifs pour nos produits et notre profession. Il est à ce titre intéressant de noter les



**Jean Yves LE DREFF**  
Membre du bureau  
Trésorier du SNBPE

réactions défensives provoquées dans certaines filières concurrentes par les conclusions de l'étude QEB dont Alain CAMUS vous a présenté un extrait.

**Les relations avec nos partenaires et clients :** la mise à jour récente (et de longue haleine) de la Charte des relations entre les fournisseurs et utilisateurs de BPE « Engagement pour améliorer la qualité » signée par le SNBPE, la FFB, l'EGF-BTP, la FNTP souligne, si besoin était, le souci permanent que nous avons de mettre nos clients au centre de nos préoccupations. Les cla-

rifications apportées par cette mise à jour notamment en matière de sécurité sur chantier, heures d'attente ou encore retours de béton traduisent bien notre volonté conjointe d'améliorer nos relations au sein de la filière afin de valoriser encore plus les producteurs de BPE.

**Les relations avec les autres acteurs de la filière :** le salon BATIMAT vient de fermer ses portes. Pour ceux d'entre nous qui ont eu l'opportunité de s'y rendre, ils ont pu constater que le stand conjoint CIMbéton, CERIB, FIB, Synad, SNPB et SNBPE a remporté un succès largement mérité. Nous avons démontré non seulement notre capacité à fédérer les énergies autour d'un projet commun Béton et nous avons aussi réussi à formaliser et diffuser de manière concrète des messages forts et explicites sur les avantages de notre matériau. L'affluence sur le stand suffisait pour comprendre immédiatement que l'engouement du public était au rendez-vous.

**Les moyens propres au syndicat :** sur un plan plus régional et local, pour faciliter et accélérer la promotion de notre filière et la valorisation de notre matériau, le Comité Directeur a jugé opportun de renforcer la présence de notre syndicat sur le territoire. Il en résulte la nouvelle organisation dorénavant en place articulée autour de nos sept Délégués Régionaux. Ces ressources sont bien évidemment au service de leurs Collèges respectifs et je suis sûr que leurs présidents sauront en abuser à bon escient. ►►

Une autre manifestation de cette volonté d'accorder toujours plus de place à la vie locale de notre profession se traduit par **les réunions de collèges interrégionales**. La première réunion de ce genre organisée en novembre 2008 par les collèges du Centre, Pays de Loire et Poitou - Charente avait déjà connu un succès évident. Je voudrais maintenant remercier et féliciter les Présidents de Collège AUREJAC, BLOCK et DEGRANGE pour l'initiative et la réussite de cette édition que j'appellerai Grand Sud. Vous avez su, grâce aussi à l'appui énergétique de vos délégués régionaux Nicolas LUTTRINGER et Christophe DELHAYE, des Secrétaires Généraux de l'Unicem et de la structure nationale du SNBPE orchestrée efficacement par Benoist THOMAS, susciter une adhésion forte à cette journée. Pour un matériau que certains qualifient de gris, monotone et dépassé, vous nous avez proposé un agenda riche en couleurs et résolument tourné vers l'avenir. Quoi de plus prospectif en effet que le développement durable que nos différents intervenants ont su décliner de manière tout à fait pertinente. Je souhaiterais exprimer ma gratitude à Perrine TREILLE, Gladys VOVARD et Alain CAMUS pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à notre syndicat. Ils sont nos meilleurs porte-paroles en matière environnementale, et, comme ils nous l'ont rappelé aujourd'hui, ce thème englobe aussi bien nos installations et nos process que nos produits.

Mes remerciements aussi à nos in-

tervenants extérieurs, **Messieurs AZIMONT, DI GIUSEPPE et PIRON**. Ils ont su nous rappeler combien nous devons en permanence être à l'écoute et en interaction avec nos parties prenantes. Cela est bien évidemment le cas avec nos administrations de tutelle que nous devons être en mesure d'interpeller régulièrement afin de mieux partager avec elles les enjeux et contraintes de notre profession. Les thèmes de la responsabilité sociale des entreprises et de la gestion des risques professionnels doivent nous rappeler notre première obligation quotidienne en tant qu'employeur : assurer la sécurité de nos salariés et permettre à leurs familles de les retrouver en bonne santé tous les soirs. Notre profession a certes fait de gros efforts et des progrès significatifs au cours des dernières années, en partenariat aussi avec le SNPB, mais le zéro accident doit rester notre cible.

Enfin, je voudrais partager avec vous quelques atouts indéniables que possède notre matériau pour répondre aux exigences du développement durable appliquées à la ville de demain.

Le béton est un **Artiste** : quel matériau en effet peut mieux permettre aux créateurs, architectes et autres aménageurs de donner libre cours à leur inventivité et à leur audace ? Jouer avec les formes, les volumes et les couleurs est devenu le quotidien de notre matériau grâce aussi aux résultats de nos laboratoires de recherche qui repoussent en permanence les limites qui lui étaient associées.

Le béton est un **Acteur** : en matière d'innovation, d'aménagement du cadre de vie, d'habitat écologique avec des systèmes constructifs déjà disponibles, le béton tient une place de premier rang au service du progrès. S'il a été le symbole, parfois décrié, de la construction moderne du siècle écoulé, il participe déjà à la croissance peut-être plus raisonnée du XXIème siècle. A chaque défi, son béton.

Le béton est un **Ami** : sa résistance à l'intrusion, aux chocs et au sac-cage ; sa résistance au feu ; son caractère inerte et le fait qu'il ne dégage ni odeur, ni émanations dangereuses et qu'il est donc respectueux de la santé humaine. Tout autant de caractéristiques qui en font le matériau le mieux à même de préserver notre patrimoine en nous permettant de le transmettre en toute sérénité à nos futures générations.

Telles étaient les idées que je voulais partager avec vous en conclusion de cette journée. Je souhaite que cette initiative, preuve du dynamisme de notre association professionnelle, fasse des émules et que de nouvelles réunions de ce type se déroulent dans d'autres régions. Elles nous permettent de mieux mettre en avant nos produits et de chasser certaines idées reçues, en synthèse et pour reprendre le slogan diffusé sur BATIMAT de faire la **Preuve par le béton**, dans l'ancien comme dans le neuf» ■

**Jean Yves LE DREFF**

Membre du bureau  
Trésorier du SNBPE

# Activité des régions

## AQUITAINE



Dans le cadre de la campagne d'information des producteurs de BPE appliqué à la maison individuelle et au petit collectif, les membres du Collège BPE de la Région Aquitaine ont décidé d'orienter les actions de promotion et de formation sur un format de réunions locales.

En partenariat avec un organisme privé de formation « BATIFORM », deux réunions étaient organisées les 1<sup>er</sup> et 16 octobre à Bayonne chez EIFFAGE Construction Pays Basque – Landes à destination de l'encadrement de chantiers. Deux réunions de « promotion » étaient organisées les 29 octobre et 27 novembre avec les CAPEB des Landes et de Dordogne, 33 maçons ont répondu présent. Ces manifestations ont été l'occasion de présenter les atouts de notre produit et d'échanger sur le respect des bonnes pratiques pour sa mise en œuvre.

A la demande générale, des visites de centrales seront organisées dès le printemps 2010.

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

15 octobre

La réunion régionale bâtiment de Dijon, met notre campagne sur les bons rails dans l'Est.

107 personnes présentes dont 72 cibles et le président du Conseil Régional Mr PATRIAT -discours de soutien en prime- ont assisté à cette première régionale. Témoignages d'architectes et d'entreprises, relances ciblées ont sans conteste joué pleinement leur rôle dans cette forte participation. Par le retour des fiches satisfaction près d'une personne sur trois nous a manifesté son grand intérêt pour les sujets abordés, sa satisfaction de la qualité des interventions et de l'organisation générale de la manifestation.



23 octobre

Se déroulant dans la Salle des Musiques Actuelles d'Auxerre (lieu de notre réunion BAP du 24 avril 2004) cette Assemblée Générale des architectes de Bourgogne nous a permis de côtoyer 120 architectes des 4 départements bourguignons. Réalisée par plusieurs adhérents, une vingtaine d'entretiens nous a donné la possibilité d'apporter informations générales et spécifiques liées à des projets concrets de bâtiments et d'aménagements urbains (à souligner).

Au cours de cette journée, deux projets de réunions thématiques ont été lancés pour les architectes de la Saône et Loire et de la Nièvre et prochainement deux autres le seront pour ceux de la Côte d'Or et de l'Yonne, venant ainsi concrétiser une partie des vrais enjeux de la convention de partenariat que nous avons reconduite avec l'Ordre de Bourgogne.



## CHARENTE POITOU

7-9 octobre

CIMbéton et le SNBPE étaient présents sur le salon du 18ème congrès du Club des villes & territoires cyclables qui s'est tenu à la Rochelle les 7, 8 et 9 octobre 2009 avec un stand dédié aux aménagements et pistes cyclables. Les interrogations portaient sur les finitions et les traitements de surface. Notre communication était axée sur la durabilité des ouvrages et les aspects sécuritaires du matériau (clarté et résistance dans des zones exposées).



## CHAMPAGNE ARDENNE

6 octobre

Après Reims en 2008, la réunion de Chaumont, dans un département haut-marnais à faible densité d'entreprises, confirme tout l'intérêt d'un partenariat avec les FFB autour d'un thème technique.

La mobilisation des entreprises du BTP est renforcée et se traduit par une participation de très bon niveau -37 participants.

De très bons échanges suivent les exposés, qualifiant le niveau d'attente des chefs d'entreprises présents.

8 octobre

Deux jours après Chaumont, la réunion de Troyes, regroupant autour du SNBPE, la FFB et la CAPEB de l'Aube, image le partenariat idéal pour amener un échantillon très représentatif des entreprises du Bâtiment dans ce type de réunion - 56 participants particulièrement attentifs-. Des échanges d'une rare densité ont permis ensuite de mettre à jour les doutes à lever quant à l'utilisation des BAP dans tous types de réalisations.

Le renouvellement de ce type de réunion est à inscrire dans nos calendriers.



## LANGUEDOC ROUSSILLON

9 octobre



Le SNBPE était représenté lors des rencontres annuelles de l'Ordre des Architectes du Languedoc Roussillon. Cette manifestation qui se déroulait à l'Ecole d'Architecture de Montpellier (ENSAM) a été l'occasion de pérenniser les liens avec les architectes rencontrés lors des précédentes manifestations (notamment la visite du Lycée Victor Hugo de Lunel). Le Syndicat est aujourd'hui bien identifié et reconnu par les prescripteurs, ce qui confirme notre stratégie vis-à-vis de nos cibles dans la campagne bâtiment.



27-28 novembre



Le SNBPE a célébré les 50 ans de la CAPEB de l'Aude au Parc des Expositions de Narbonne.

9-10-11-12 décembre

Pour la deuxième année consécutive, le SNBPE représentait la filière au Salon ENERGIA consacré aux énergies renouvelables et à l'Eco construction.

3 conférences ont été données sur les thèmes porteurs de la campagne bâtiment devant une quarantaine de personnes au total.

La présentation du stand avait été retravaillée pour être en adéquation

tant sur le fond que sur la forme avec nos messages.

Les contacts pris ont essentiellement été des architectes et des bureaux d'études.

17 décembre



Dans le cadre du partenariat établi avec ECOBATP, le SNBPE était présent au côté notamment de constructeurs de maisons individuelles, et de bureaux d'études lors de la réunion du Groupe de Travail « Aménagement et urbanisme durable ». La présence au Groupe de Travail a permis de se rapprocher et de connaître les acteurs du secteur en Languedoc Roussillon.

## LORRAINE

9 décembre

Le SNBPE, CIMbéton, le SETRA et le CETE de l'EST organisaient dans les locaux du LRPC de Nancy une journée technique portant sur les évolutions du contexte normatif des bétons et le dimensionnement des structures en béton selon les Eurocodes et à destination prioritairement des maîtres d'ouvrages, des prescripteurs, des bureaux d'études et des maîtres d'œuvre.

La date fatidique d'application s'approchant (mars 2010), la participation de 140 personnes est certainement le reflet d'une vraie préoccupation pour ces acteurs de la filière.

La présentation de la norme NF EN 206-1 a suscité un échange qui s'est prolongé bien après notre intervention et ce de manière tout à fait positive.

A nouveau, le béton a pu montrer tout au long de cette journée son rôle majeur dans la réalisation de nos ouvrages d'art.

Une telle journée dans d'autres régions de France ne serait-elle pas opportune?



## MIDI PYRENEES

20-21 octobre

Depuis quelques années maintenant, nous animons un stand à l'occasion du colloque « LE PONT » aux cotés de CIMbéton. Cette manifestation organisée par l'Association Française de Génie Civil qui a lieu à Toulouse est le point de rencontre des concepteurs français et européens d'ouvrages d'art. Cette année, nous avons bénéficié de la visite d'une importante délégation d'étudiants (+ de 200) et autant de visiteurs professionnels et sommes intervenus dans une table ronde consacrée aux FDE&S



## NORD / PAS DE CALAIS

2 décembre

La réunion Bâtiment de la région Nord – Pas de Calais s'est tenue au sein du Collège de Wazemmes certifié HQE®. Le Président, Gérard EGRON a vivement remercié M. RAIX, Principal du collège, de nous recevoir dans cet établissement, ouvrage en parfaite adéquation avec le thème de la campagne Bâtiment.

Les 59 participants à cette réunion d'information ont aussi profité de la présence de M. Damien MASSON, conducteur principal chez Rabot Dutilleul, pour obtenir des informations complémentaires sur cet établissement scolaire, auquel Martine AUBRY, Maire de Lille, venait de remettre quelques jours auparavant, de la manière la plus officielle qui soit, son certificat HQE®



## PACA - CORSE

6 au 8 octobre



Un voyage technique en Corse organisé par l'AGFC a été l'occasion de rencontrer les responsables respectifs de la direction des routes, des ouvrages d'Art et des chemins de fer de la Collectivité de Corse. Un projet collaboratif avec le pôle ouvrages d'art d'action « technique » est étudié.

16 octobre



Le SNBPE a participé au Congrès régional ATTF à Grasse. Cette manifestation permet de nouer des contacts directs avec les techniciens des collectivités de la région. Quelques actions ciblées sont prévues en 2010, avec l'agglomération Nice Côte d'Azur notamment.

6 novembre



Le rendez vous de prescription accordé par Michel SPAGNULO, direc

teur des Routes au Conseil Général 13, a confirmé la volonté d'organiser une réunion d'information à l'attention des 4 directeurs d'arrondissements (Arles, Berre, Aix et Marseille). En outre, Michel SPAGNULO s'est dit prêt à ouvrir les marchés publics aux variantes en blanc.

### 20 novembre



L'Assemblée Générale de l'UNICEM tenue au couvent royal de St Maximin la Ste Beaume (83) a été l'occasion d'inviter l'architecte Michel Tortel et Jean Pierre RICHARD, Président de la FFB 13, à une table ronde consacrée à la construction durable en BPE. Les échanges furent instructifs et positifs pour l'avenir.

### 25-26-27 novembre



Les « 22<sup>èmes</sup> rencontres du transport public » se sont tenues à Nice. Ce salon/congrès très ciblé, favorise les échanges avec les maîtres d'ouvrage. Ainsi une action est engagée avec les responsables développement du Tramway de Toulon Provence Métropole.

### 20 novembre

Une réunion d'information a été organisée en partenariat avec la CAPEB 04 à Manosque. La réunion en demi teinte (très faible participation par rapport au nombre d'inscrits) a tout de même été très bien accueillie par les entreprises de maçonnerie présentes.



## PAYS DE LA LOIRE

### 20 octobre

La réunion régionale tenue à Nantes dans le cadre de la campagne Bâtiment a réuni 114 participants dont 33 invités extérieurs, parmi lesquels on pouvait dénombrer 7 architectes, 19 entreprises, 5 bureaux d'études, 2 économistes ; à noter l'intervention de l'architecte Jean-Emmanuel JACQUARD venu

conclure la manifestation par une présentation de plusieurs de ses réalisations particulièrement intéressantes par le fait qu'elles étaient parfaitement duplicables tout en restant dans des budgets accessibles. Une bonne illustration du beau béton accessible au plus grand nombre !



### 1<sup>er</sup> décembre

En partenariat avec l'UNESI et CIMbéton, le SNBPE et le SNPB organisaient à Nantes une journée d'information sur les dallages industriels qui a accueilli près de 200 participants curieux d'en savoir davantage et ravis de participer à une réunion où ils ont pu recueillir nombre d'informations techniques et pratiques utiles à la bonne exécution de leurs ouvrages.

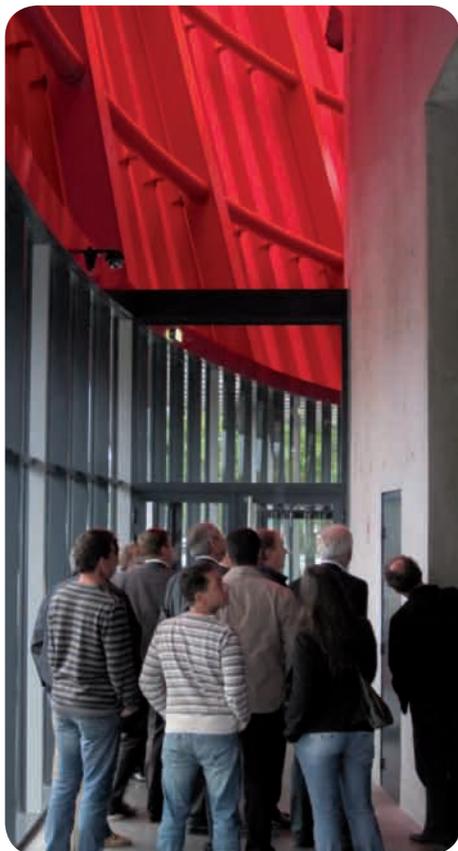


## PICARDIE

6 octobre

Une réunion locale de promotion du bâtiment s'est tenue à la Mégacité d'Amiens et prévoyait la visite du Zénith d'Amiens en clôture.

Les entrepreneurs représentant pour la plupart la profession de la maçonnerie ont suivi et participé activement à cette manifestation. Enfin, Xavier BAILLY, directeur du patrimoine d'Amiens Métropole a présenté l'ouvrage dans son ensemble après avoir visualisé le film du chantier conçu par Amiens Métropole.



## RHONE ALPES



Le congrès national des Sapeurs pompiers rassemble chaque année plus de 40 000 personnes et 400 congressistes. Il s'est tenu cette année à St Etienne ; le SNBPE accompagnait CIMBETON sur un stand de 27 m<sup>2</sup> (l'ACOB était aussi présente) Salon atypique et pourtant la place des matériaux y a tout son sens à tel point que la filière acier y consacre depuis 4 ans une présence remarquable tant par l'importance de son stand que par son action auprès des pompiers.

De notre côté nous sommes plus discrets, mais aussi actifs ; les différentes solutions constructives en béton y sont présentées sur de grands panneaux : sols industriels, application pour les remises de véhicule, intérêt de la chaussée béton en tunnel routier et ferroviaire, bâtiments industriels en béton, ainsi que le nouvel outil du CERIB avec son four d'essais de résistance au feu Prométhée.

Les pompiers volontaires qui composent le gros des sapeurs pompiers français dont certains sont conducteurs de toupie de BPE ont été enchantés de se retrouver sur le stand.

Une information pourra être faite l'an prochain en ce sens pour la filière,

Une présence sur ce salon est importante pour justifier par rapport à l'acier critiquant ouvertement la nécessité de bâtiments robustes résistant au feu.

L'an prochain le salon se tiendra à Angoulême du 23 au 25 septembre.

## SUD OUEST

16 octobre

Le jury nommé sous l'égide de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi s'est réuni au CFA de Bessières le 11 décembre 2009 sous la présidence de Jean-Louis PIERDAIT, membre de la Commission Sociale du SNBPE, pour procéder à la validation du Certificat de Qualification Professionnelle. Après une première évaluation du tuteur, une seconde du formateur et une troisième du jury dans les 4 domaines d'activités suivants :

- Sécurité, environnement.
- Production
- Commandes et Livraisons
- Maintenance

Les 11 candidats inscrits sont désormais « Agents Techniques de Centrale BPE » en Aquitaine, Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées.

Bravo et bienvenue à tous.



# Informations statutaires

## NATIONALES



**Hervé CODRON**  
Directeur Bétons  
POINT. P développement

**H**ervé CODRON, Directeur Bétons POINT. P développement, intègre le Comité Directeur du SNBPE.

Alors que Jean-Pierre VALLEE a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 40 années chez POINT P et 15 ans de vie syndicale dont de nombreuses années de présence au Comité Directeur, le Président Emmanuel HAAG a tenu à l'issue des réunions statutaires du 8 décembre dernier à le remercier, au nom de la Profession toute entière pour son engagement au service de la profession.

Jean-Pierre VALLEE remerciant à son tour le SNBPE et ses adhérents pour la qualité du travail commun accompli, a rappelé le plaisir qu'il a eu à y participer, à côtoyer les permanents du siège, Josiane HERSZBEIN, Jean-Marc POTIER et Benoist THOMAS puis a tenu à présenter son successeur dans ses fonctions

industrielles et son mandat syndical, Hervé CODRON.

A l'issue des dernières réunions statutaires du 8 décembre 2009, le Comité Directeur se compose désormais de la manière suivante :

- Bureau : Emmanuel HAAG (Président), Michel ANDRE (Vice Président), Jean-Yves LE DREFF (Trésorier), Jean-François GIRARD (Secrétaire)
- Membres : Denis BONSERGENT, Jean Luc CARPENTIER, Philippe CHAUVIN, Hervé CODRON, Jean-Michel HAYE, Pierre LAPLANTE, Denis MAITRE, Gaëlle MONTEILLER, Joël NEYHOUSER, Pierre Yves PERIGOIS, Sébastien YAFIL.

Il est à noter que l'Assemblée Générale par une modification des statuts du Syndicat, a créé un Comité d'Orientations Stratégiques composé des Membres du Bureau auxquels en fonction des sujets abordés, s'adjoindront des experts issus du SNBPE ou des syndicats de la branche. A ce jour, ce comité est composé d'Emmanuel HAAG, Michel ANDRE, Denis BONSERGENT,

Jean-Yves LE DREFF, Jean-François GIRARD, Philippe GRUAT, Denis MAITRE.



Départ de  
**Jean-Pierre VALLEE** (droite)  
à coté de  
**Hervé CODRON** (gauche)  
**Emmanuel HAAG** (centre)

## RÉGIONALES

### Centre

**L**e 18 septembre dernier, le Collège de la région Centre portait à sa présidence, Franck DUVAL – Lafarge Bétons – en remplacement de Denis BONSERGENT qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

### Aquitaine

**J**ean Luc DEGRANGE – Unibéton – a été élu le 23 octobre, par le Collège Aquitaine à sa présidence pour trois ans en remplacement de Pierre CHIANTA qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat

# Pompage du béton



Syndicat National  
du Pompage du Béton

## Edito

Chers Collègues,

Alors que venait à son terme mon second mandat, vous m'avez demandé amicalement d'en solliciter un troisième et ce afin de poursuivre la consolidation de notre syndicat. Tout d'abord en ce début d'année, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez à nouveau accordée et à revenir sur ce que nous avons fait ensemble au cours de ces trois dernières années qui ont correspondu à mon second mandat.

Ensemble, nous aurons :

- augmenté le nombre de nos adhérents qui sont passés depuis la fin 2006 de 41 à 78 ; pour en arriver là, il nous a fallu faire un travail de conviction et plusieurs tours de France des Régions et des Collèges BPE ; je tiens à remercier notamment les producteurs de BPE qui ont facilité ces nouvelles adhésions.
- établi un partenariat avec la filière de la construction et les acteurs de la sécurité, ce qui nous a permis de signer en décembre 2008 une Charte de Prévention des Risques Electriques lors des opérations de pompage. Massivement diffusée, y compris auprès des entreprises de la FFB et de la CAPEB, elle prévoit la réunion annuelle d'un observatoire, que nous réunirons pour la première fois au début de l'année 2010.
- poursuivi nos actions d'information et de prévention des conducteurs de pompes à béton avec la réalisation d'un outil interactif de prévention des risques autres qu'électriques.
- intensifié nos actions de formation avec au-delà des sessions de

CEFICEM, la mise en place de la future certification AFNOR des formateurs de conducteurs de pompes à béton. Le premier Comité Particulier s'est réuni le 18 décembre 2009 et les premiers certificats seront délivrés au premier semestre 2010. Nous marquerons cet événement par une remise solennelle en présence de la filière.

- signé avec les CRAM une charte de partenariat, en juin 2009 ouvrant la possibilité de subventionnement d'équipements et de formations à la prévention des risques électriques.



**Daniel MARTINEZ**  
Président du SNPB

En acceptant un troisième mandat, je vous propose bien évidemment de poursuivre ces actions, mais aussi et peut être surtout en cette période économiquement difficile, de mettre un accent très fort sur la promotion du pompage. En moyenne seuls environ 20% des bétons sont pompés en France avec des pointes > 30% dans le Sud Est ; cela nous laisse des marges de progrès et ce d'autant plus que plusieurs pays voisins atteignent des pourcenta-

ges bien supérieurs ; Pour ce faire, nous avons décidé de créer au SNPB une Commission Promotion avec des experts du pompage et du béton. Nous sommes persuadés que c'est par une forte synergie avec les producteurs de BPE que nous pourrons relever ce défi.

Pour ce qui est des comptes de notre Syndicat, les bilans que nous vous avons présentés au cours des trois dernières années ont tous été positifs. Du fait des frais d'étude de la certification, nos comptes seront légèrement déficitaires cette année. Les comptes de l'année 2010 présenteront un résultat également négatif en raison de la chute prévisible de 25% de nos cotisations consécutivement à la crise. Nous avons cependant les réserves nécessaires pour faire face à ces deux années difficiles.

Enfin, laissez-moi féliciter les professionnels de leur engagement vis-à-vis du SNPB ; je voudrais plus particulièrement remercier ceux d'entre vous qui ont accepté des fonctions nationales à l'occasion du renouvellement général des mandats. Grâce à vous l'avenir du SNPB est assuré.

En ce début 2010, le Conseil d'Administration se joint donc à moi pour souhaiter une Très Bonne Année à vos entreprises et à tous ceux qui vous sont proches ! ■

**Daniel MARTINEZ**  
Président du SNPB

# Certification de compétences des « formateurs » de conducteurs de pompe



**Pour s'assurer de la capacité des formateurs à anticiper et à analyser les situations de risques, un Comité Particulier est composé de trois collègues : « Représentants des formateurs de conducteurs de pompe à béton », « Représentants d'utilisateurs » et « Organismes ayant un intérêt pour le développement de la prévention des risques ».**



Le premier Comité Particulier de la certification de compétences des « formateurs » de conducteurs de pompe s'est tenu à l'AFNOR le 18 décembre 2009.

Rappelons que ce comité a pour objectif de mettre à la disposition de cette nouvelle certification une instance représentant l'ensemble des ses parties prenantes avec pour missions d'assurer une veille réglementaire et technique du secteur, une validation du dispositif de certification, une participation à l'amélioration du dispositif certification et de donner un avis d'experts lorsqu'il est sollicité par le AFNOR Certification (réclamations, contestations, choix d'examineurs, décision de certification...). Pour ce faire, il sera composé de trois collègues, un collègue « Représentants des formateurs de conducteurs de pompe à béton », un collègue « Représentants d'utilisateurs » et un collègue « Organismes ayant un intérêt pour le développement de la prévention des risques »

La certification de compétences des « formateurs » de conducteurs de pompe à béton s'adresse selon les cas au Chef d'Entreprise ou



la personne désignée par le chef d'Entreprise (cas des entreprises ne disposant pas d'un formateur interne dédié) – désigné plus loin comme « le formateur référent », au Formateurs internes à l'entreprise de Pompage ou à tous les formateurs salariés d'un organisme de formation assurant ce type de formation.

Les compétences attendues sont d'ordre technique (connaissance du matériel et des équipements, connaissance et expérience de l'environnement du chantier, pompabilité du béton), d'ordre pédagogique (technique d'animation,

techniques d'accompagnement et de suivi des conducteurs, écoute et observation, capacité à valider les compétences du personnel/stagiaires), de même que d'ordre personnel (capacité d'analyse des facteurs humains et techniques permettant l'analyse et la prévention des risques professionnels).

Le formateur dit « référent », il s'agit d'un référent au sein de l'entreprise qui s'assure de la formation du personnel, et peut cumuler d'autres fonctions, est désigné par le chef d'entreprise. Il doit fournir le programme détaillé de la formation et bénéficier d'une compétence technique spécifique aux pompes, acquise soit par une formation (initiale liée à la prévention ou professionnelle), soit par une expérience professionnelle.

Le formateur, quant à lui, est interne à l'entreprise ou exerce pour le compte d'un organisme de formation. S'il est interne, il doit fournir le programme détaillé de la formation



et bénéficier d'une compétence technique spécifique aux pompes, acquise soit par une formation (initiale liée à la prévention ou professionnelle), soit par une expérience professionnelle ; s'il est externe, il doit exercer pour le compte d'un organisme de formation certifié (copie du certificat), fournir le programme détaillé de la formation et bénéficier d'une compétence technique spécifique aux pompes, acquise soit par une formation, soit par l'expérience professionnelle.

La certification délivrée par AFNOR Certification pour une période de trois ans s'obtiendra à la suite d'une évaluation des compétences par AFNOR Certification, au travers d'une évaluation écrite qui prendra la forme d'un QCM de mise en situation. Pendant ces trois années, le maintien de la certification donnera lieu à production d'un relevé d'activité de la part du référent ou du formateur.

Au-delà de ces trois premières années, la certification sera renouvelée à l'issue d'une observation du certifié en situation par un auditeur interne, qui se livrera à une analyse des supports pédagogiques et du suivi de l'activité, une observation en situation et à un entretien avec le formateur, le tout au cours d'un audit qui n'excédera pas une demi-journée par formateur. En cas d'avis favorable la certification sera accordée à nouveau pour une période de trois ans.

Rappelons enfin que cette certification de compétences est accordée à un salarié dans le cadre de son entreprise dont au moment de son inscription, les procédures de préventions des risques et d'entretien du matériel seront vérifiées au

titre de pré-requis.

Cette démarche ayant été validée par le Comité Particulier, **les premiers certificats seront délivrés au premier trimestre 2010** et remis solennellement aux entreprises au cours d'une manifestation que le SNPB organisera à l'attention de



ses partenaires de la filière afin de communiquer largement sur cette mise en place décisive dans la démarche de professionnalisation du

métier de conducteur de pompe à béton ■



**Une démarche décisive de professionnalisation du métier de conducteur de pompe à béton.**



## Exonération de la taxe à l'essieu des pompes à béton

Parue au Journal Officiel de l'Union Européenne du 20 octobre, l'autorisation a été donnée par la Commission européenne à la France d'exonérer de taxe à l'essieu jusqu'en 2014 certains véhicules dont les pompes à béton

Cette décision doit faire l'objet d'une transposition en France dans un décret.

**DÉCISION DE LA COMMISSION du 15 octobre 2009 concernant une demande d'exonération de la taxe sur les véhicules à moteur introduite par la France conformément à l'article 6, paragraphe 2, point b), de la directive 1999/62/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures**

Conformément à l'article 6, paragraphe 2, point b), de la directive 1999/62/CE, les États membres peuvent appliquer des taux réduits ou des exonérations pour les véhicules qui ne circulent qu'occasionnellement sur les voies publiques de l'État membre d'immatriculation et qui sont utilisés par des personnes physiques ou morales dont l'activité principale n'est pas le transport de marchandises, à condition que les transports effectués par ces véhicules n'entraînent pas de distorsions de concurrence. Cette réduction ou exonération est soumise à l'accord de la Commission. (2) La France a demandé à la Commission de renouveler, jusqu'au 31 décembre 2014, son accord, prévu par la décision 2005/449/CE de la Commission ( 2 ), sur l'exonération de la taxe sur les véhicules, conformément à la directive 1999/62/CE, pour les véhicules de 12 tonnes ou plus utilisés exclusivement dans le

cadre de travaux publics et industriels en France. (3) Les conditions prévues à l'article 6, paragraphe 2, point b), de la directive 1999/62/CE sont remplies, étant donné que lesdits véhicules ne circulent qu'occasionnellement sur les voies publiques, qu'ils ne sont pas utilisés pour le transport de marchandises et que leur exonération de la taxe sur les véhicules n'entraîne pas de distorsions de concurrence dans la mesure où les véhicules en question ne peuvent pas être utilisés pour transporter autre chose que les équipements qui sont installés à demeure sur le véhicule et qui sont utilisés en tant que tels. (4) Pour que la Commission puisse réexaminer l'exonération de la taxe sur les véhicules, il convient que l'accord soit donné pour une durée limitée. (5) Il y a dès lors lieu d'approuver l'exonération demandée par la France

**... la Commission approuve par la présente l'exonération, jusqu'au 31 décembre 2014, de la taxe sur les véhicules pour les véhicules ci-dessous de 12 tonnes ou plus utilisés exclusivement pour le transport d'équipements installés à demeure dans le cadre de travaux publics et industriels en France:**

- 1) engins de levage et de manutention automoteurs (grues installées sur un châssis routier);
- 2) pompes ou stations de pompage mobiles installées à demeure sur un châssis routier;
- 3) groupes motocompresseurs mobiles installés à demeure sur un châssis routier;
- 4) bétonnières et pompes à béton installées à demeure sur un châssis routier (sauf bétonnières à tambour utilisées pour le transport de béton) ■**

## Composition des instances syndicales

A l'issue de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2009, les instances syndicales ont été toutes renouvelées pour une période de 3 ans, et se composent désormais de la manière suivante :

### Conseil d'Administration

Bureau :

- Président : D. MARTINEZ
- Vice Président : A. AGOSTINHO
- Trésorier : M. SOLLIER
- Secrétaire : P. PIROVANO
- Membres : P. AGOSTINHO, L. ARMAND, J. BERGOUIGNAN, A. FERREIRA, E. HAAG, G. LAURIN, D. VERDES JM. MODICA, N. MORGADO,

Sont également désignés :

### Commission Promotion :

N. MORGADO, JP. BONTRON, J. BERGOUIGNAN, D. VERDES, D. MARTINEZ, A. FERREIRA, L. ARMAND, P. PIROVANO - Président JM. MODICA

### Chargé des relations avec les Adhérents et de l'élargissement

de la base syndicale :  
N. MORGADO

### Comité de Suivi de la

**Certification** = Membres du Conseil d'Administration

### Groupe de Travail Formation :

S. GUESNARD, T. WATRIN, D. AGOSTO, D. SAVINO, G. EGRON M. NOBELS, M. VIDAL, A. FERREIRA F. LABORDE, D. COUSIN



# Vient de paraître

A l'occasion de BATIMAT, la filière a présenté quatre documents :

## CARNET DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN BÉTON (1)

il est possible de réaliser une maison BBC avec la plupart des matériaux traditionnels.

L'étude Q.E.B. démontre que grâce à des solutions constructives à la fois simples et innovantes, le béton, matériau du quotidien, apparaît comme la meilleure réponse pour relever le défi de la construction durable. Il apporte une solution économique aux exigences de confort, de performances environnementales, de durabilité et d'esthétique.

## PETIT DICTIONNAIRE DES IDÉES REÇUES (2)

aujourd'hui, le béton est le matériau de construction le plus utilisé au monde. Mais de nombreuses idées reçues ou souvent fausses courent à son sujet. Ce petit dictionnaire vise à les rétablir.

## MA MAISON DURABLE (3)

portfolio des bons exemples. Partie prenante dans les groupes de travail liés au Grenelle de l'environnement, la filière ciments / bétons a souhaité se mobiliser très fortement avec les acteurs du secteur pour la mise au point d'un habitat béton à même de répondre aux enjeux de demain avec des solutions constructives accessibles, économiques, innovantes et efficaces : la maison BBC Béton. Baptisée A+B -A comme architecture et B comme béton- cette maison basse consommation se décline comme une gamme, soit en maison isolée ou groupée ou en habitat intermédiaire.

## LE BÉTON : UN MATÉRIAU D'AVENIR (4)

En partenariat avec CIMbéton et le Synad, le SNBPE et le SNPB ont conçu dans le cadre de leur campagne de promotion Bâtiment une nouvelle plaquette davantage destinée au grand public et qui résume les principaux arguments à savoir que le béton est :

- **Écologique** : « le BPE se place dans les premières solutions pour les maisons BBC »
- **Confort** : « le BPE est le meilleur régulateur de température par temps froid et par temps chaud », « le BPE a des qualités exceptionnelles de confort acoustique »
- **Economique** : « le BPE permet de réaliser facilement des maisons BBC et d'atteindre les objectifs de la RT 2012 » (économie de chauffage et de climatisation)
- **Durable** : « le BPE est le matériau qui se transmet de génération en génération »

Ces documents en cours de diffusion sont également téléchargeables sur les sites [www.snbpe.org](http://www.snbpe.org) [www.snpb.org](http://www.snpb.org)



(1)

(2)



(3)



(4)

# Calendrier des réunions syndicales 2010



Syndicat National  
du Pompage du Béton



Syndicat National  
du Béton Prêt à l'Emploi

## Dates Horaires Réunions

	Dates	Horaires	Réunions
janvier	28/01/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Technique
	02/02/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Sociale SNBPE
février	02/02/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Sociale UNICEM
	03/02/2010	de 09 h 15 à 12 h 00	Comité Directeur SNBPE
	03/02/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Conseil d'Administration SNPB
	09/02/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
	10/02/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Développement + SNPB
	10/02/2010	de 14 h 00 à 16 h 00	Commission Promotion SNPB
	09/03/2010	de 09 h 30 à 14 h 00	Comité Directeur SNBPE élargi aux Présidents de Collèges + CA SNPB
	09/03/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Technique (province)
mars	11/03/2010	de 14 h 30 à 17 h 00	Commission Transport SNBPE + SNPB
	15/03/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
	16/03/2010	de 09 h 00 à 10 h 30	GT Béton Rural BPE/ CIMbéton
	16/03/2010	de 10 h 30 à 12 h 30	GT Voirie BPE/ CIMbéton
	16/03/2010	de 14 h 30 à 16 h 30	GT Bâtiment BPE/ CIMbéton
	17/03/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Promotion SNPB
	17/03/2010	de 14 h 00 à 16 h 30	Conseil d'Administration SNPB
	18/03/2010	de 14 h 00 à 16 h 30	Commission Sécurité
	26/03/2010	de 10 h 00 à 12 h 00	Commission Environnement
	avril	15/04/2010	de 09 h 15 à 12 h 00
15/04/2010		de 14 h 00 à 16 h 30	Comité Directeur SNBPE
19/04/2010		de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
mai	11/05/2010	de 09 h 15 à 12 h 00	Comité Directeur SNBPE
	11/05/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Transport SNBPE + SNPB
	18/05/2010	de 10 h 00 à 12 h 00	Commission Environnement
	19/05/2010	de 14 h 00 à 16 h 30	Commission Sécurité (province)
	31/05/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
juin	01/06/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	GT Bâtiment BPE/ Cimbéton
	01/06/2010	de 14 h 30 à 17 h 00	Commission Développement + SNPB
	02/06/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Sociale UNICEM
	02/06/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Sociale SNBPE
	08/06/2010	de 09 h 15 à 12 h 00	Comité de Pilotage Stratégique BPE
	09/06/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Technique
	23/06/2010	de 08 h 15 à 09 h 15	Comité Directeur SNBPE
	23/06/2010	de 09 h 15 à 13 h 00	CA SNBPE + SNPB

	Dates	Horaires	Réunions
juillet	05/07/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
	01/09/2010	de 09 h 15 à 12 h 00	Comité Directeur SNBPE
septembre	09/09/2010	de 10 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région (province)
	10/09/2010	de 10 h 00 à 17 h 00	Commission Développement + SNPB (province)
	21/09/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Technique
	22/09/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Environnement
	23/09/2010	de 14 h 00 à 16 h 30	Commission Sécurité
	28/09/2010	de 09 h 00 à 10 h 30	GT Béton Rural BPE/ CIMbéton
	28/09/2010	de 10 h 30 à 12 h 00	GT Voirie BPE/ CIMbéton
	28/09/2010	de 14 h 00 à 17 h 30	GT Bâtiment BPE/ CIMbéton
	01/10/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Sociale SNBPE
	06/10/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Commission Sociale UNICEM
octobre	12/10/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
	20/10/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Transport SNBPE + SNPB
	20/10/2010	de 09 h 15 à 12 h 00	Comité Directeur SNBPE
	03/11/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Conseil d'Administration SNPB
	03/11/2010	de 14 h 00 à 17 h 00	Commission Promotion SNPB
novembre	04/11/2010	de 10 h 00 à 12 h 00	Commission Environnement
	09/11/2010	de 09 h 30 à 12 h 00	Comité de Pilotage Stratégique BPE
	15/11/2010	de 09 h 00 à 17 h 00	Coordination Délégués SNBPE Région
	17/11/2010	de 14 h 00 à 18 h 00	Commission Technique
	23/11/2010	de 14 h 00 à 16 h 30	Commission Sécurité
	dec.	07/12/2010	de 08 h 15 à 09 h 15
07/12/2010		de 09 h 15 à 13 h 00	AG et CA SNBPE + SNPB